

OBJET

ADMINISTRATION
GENERALE - Rapport
d'activités 2018 de
la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
29/10/19

Date d'affichage :
08/11/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 39

Nombre de Conseillers
votant : 39

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 NOVEMBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Yves DARTUS, Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Pascal TASSART représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, M. Philippe CARMELLE représenté(e) par Mme Monique BRY

Absent(e)(s) :

Mme Sylvette LEICHNAM, M. Xavier BERTRAND, Mme Christine LEDORAY, M. Florian DEMARCQ, M. Jacques HERY, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La Communauté d'agglomération élabore chaque année son rapport d'activités qui doit être communiqué à l'ensemble des maires de chaque commune membre pour une information à leur conseil municipal, conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales.

Ce document retrace les actions menées au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des compétences de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'adopter le rapport annuel 2018 de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois tel qu'annexé.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 36 voix pour et 3 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,


Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191104-47950-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/19

Publication :

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



AGGLO ^{DU}
**SAINT
QUENTINOIS**

L'Agglo proche de vous !

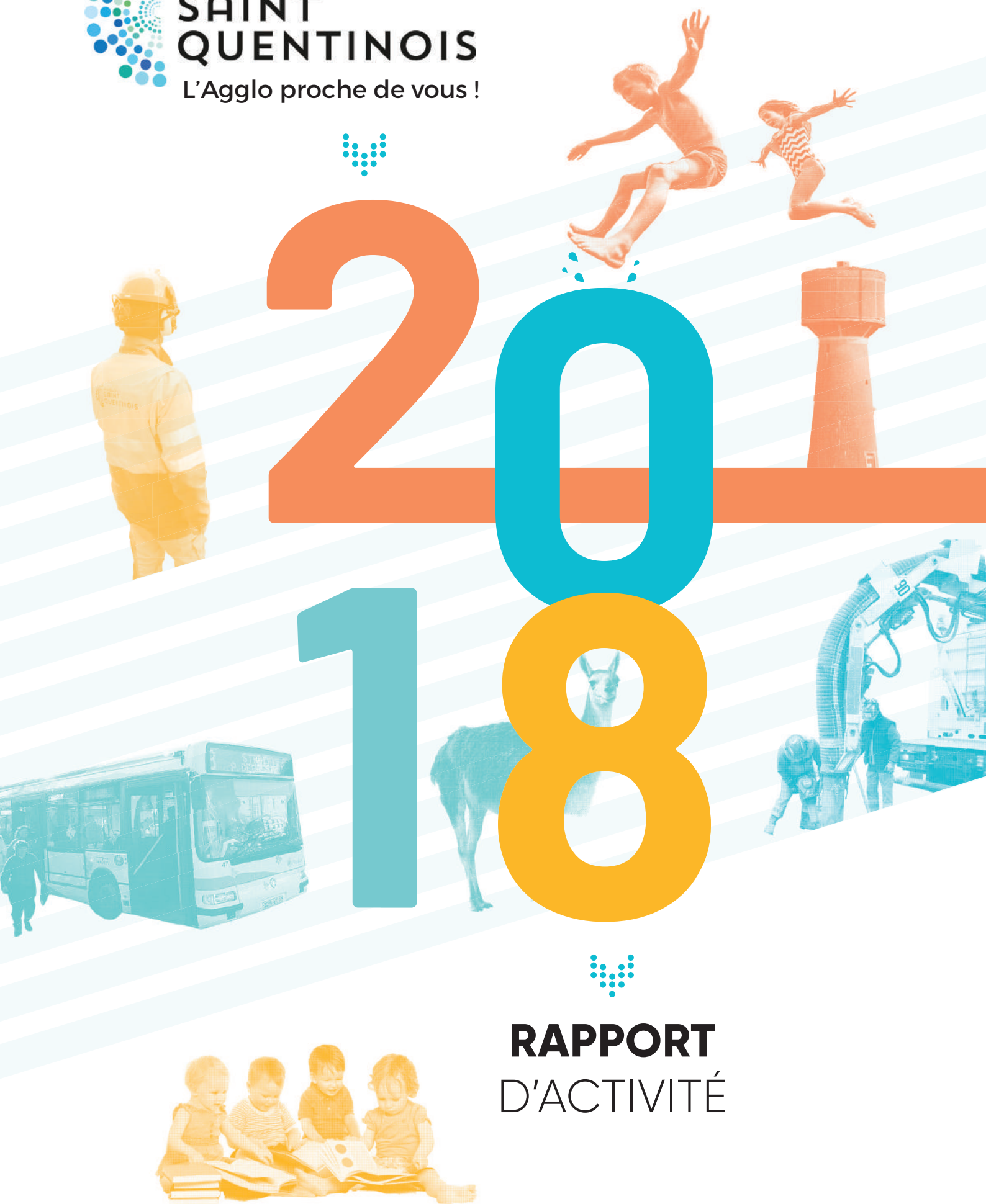


20

18



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**





SOMMAIRE

➤ ÉDITO	3
➤ L'AGGLO, UNE COLLECTIVITÉ AUX MULTIPLES COMPÉTENCES, INNOVANTE ET IMPLIQUÉE, AU SERVICE DE SES USAGERS	4-7
➤ AMÉNAGEMENT, URBANISME, HABITAT	8-10
➤ L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	11
➤ POLITIQUE DE LA VILLE	12-13
➤ LE TERRITOIRE ET LA RURALITÉ	14-15
➤ L'IMPLICATION DES USAGERS	16
➤ L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	17
➤ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	18-21
➤ LE TOURISME	22-23
➤ LE TRANSPORT ET MOBILITÉ	24-25
➤ L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE NATUREL	26-29
➤ L'AGGLO EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE	30-31
➤ LES STRUCTURES DE SPORT ET DE LOISIRS	32-35
➤ LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LA PETITE ENFANCE	36-37
➤ LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	38-39
➤ L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT	40-41
➤ LE RAPPORT FINANCIER DE L'AGGLO	42-44

ÉDITO

En 2018, l'Agglo du Saint-Quentinois a voulu être plus proche de ses habitants et de ses usagers. Les élus et les directions œuvrent chaque jour pour que tous aient un service de qualité : la mobilité, l'accès à l'eau potable, la collecte des déchets ménagers et le tri sélectif, l'entretien des zones d'activités, le développement économique et touristique du territoire.

L'Agglo du Saint-Quentinois continue de se construire grâce aux efforts de chacun, aux avis des agents et des usagers afin de moderniser son fonctionnement et d'améliorer la qualité du service rendu : le lancement du site Internet agglo-saintquentinois.fr, la présence accrue sur les réseaux sociaux, les ateliers itinérants plus nombreux dans les communes, le service « Agglo j'écoute » plus étendu, s'inscrivent dans cette stratégie.

L'Agglo, en 2018 ce sont aussi des investissements encore plus importants, **18,2 millions d'euros** et sans augmenter les impôts afin de valoriser le territoire, des travaux de développement pour nos deux pépites que sont le parc d'Isle et le pôle mécanique de la Clef des Champs, des travaux d'entretien des réseaux et de sécurisation de la distribution en eau comme sur le château d'eau Chocquart, l'arrivée d'Euratechnologies pour favoriser la création de start-ups, le développement du marché touristique chinois.

Ces thématiques et actions présentées dans le rapport annuel 2018 sont le reflet de l'action de tous, agents, élus et habitants pour une Agglo qui souhaite être toujours plus proche de vous !



L'AGGLO, UNE COLLECTIVITÉ AUX MULTIPLES COMPÉTENCES, INNOVANTE ET IMPLIQUÉE, AU SERVICE DE SES USAGERS

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'Agglo du Saint-Quentinoise, née de la fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de communes du Canton de Saint-Simon le 1^{er} janvier 2017, **exerce des compétences obligatoires et optionnelles.**

Les compétences obligatoires concernent **sept domaines** :

- › Le développement économique, la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- › L'aménagement de l'espace communautaire,
- › L'équilibre social de l'habitat,
- › La politique de la ville,
- › L'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- › La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- › La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018

La collectivité a également choisi d'exercer **cinq compétences optionnelles** :

- › La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- › La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- › La construction et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- › L'assainissement,
- › L'eau.

Un certain nombre de compétences supplémentaires facultatives sont exercées par l'Agglo du Saint-Quentinoise, comme la valorisation et l'entretien des sentiers de randonnées.

L'AGGLO, AU PLUS PROCHE DE SES USAGERS, AVEC LE PLAN ODYSSEE

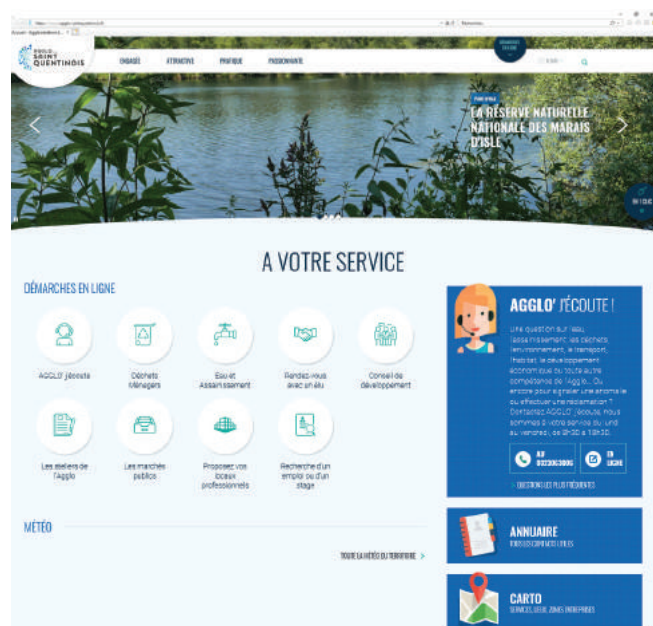
L'Agglo s'est engagée, courant 2018, dans une démarche qualité, dénommée « Odysée », pour améliorer la qualité des accueils sur tous les sites de la collectivité que sont les pôles administratifs, les piscines, le Parc d'Isle, le pôle mécanique de la Clef des Champs, etc. Le développement du guichet téléphonique unique « Agglo j'écoute », a été renforcé, notamment au niveau des services et démarches en ligne.

DES HORAIRES D'OUVERTURE ADAPTÉS AUX BESOINS

Améliorer la qualité d'accueil passe notamment par l'adaptation des horaires d'ouverture aux besoins des usagers. Les accueils du Droit des sols et de la Gestion des Abonnés de l'eau et de l'assainissement sont ouverts depuis avril 2018, de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi, permettant ainsi aux usagers de déposer un permis de construire ou de gérer un contrat d'eau sur le temps du midi.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR DES INFOS EN TEMPS RÉEL ET DES DÉMARCHES H24

En septembre 2018, l'Agglo a totalement refondu son site Internet, dorénavant plus dynamique, plus interactif, plus ergonomique et facile d'utilisation, et en a profité pour développer ses démarches en ligne. En un clic 24h/24 et 7J/7, il est possible de demander un bac roulant, de payer sa facture d'eau ou encore de postuler aux offres d'emploi de l'Agglo, etc. L'Agglo a aussi énormément misé sur l'information en temps réel, notamment en cas d'urgence, avec l'animation de ses réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn ou encore YouTube.



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS DE L'AGGLO

Depuis 2015, l'Agglo a souhaité faire de la Qualité de Vie au Travail (QVT) un des axes de développement de son organisation. L'objectif : développer une culture de travail commune autour de valeurs partagées, fédérer les équipes et favoriser l'environnement de travail de chacun des agents, primordial pour assurer un service public de qualité.

La démarche s'est intensifiée en 2018 avec la mobilisation en interne d'un éducateur sportif pour diversifier les actions proposées et sensibiliser les agents aux bienfaits de la QVT – en termes de santé, de prévention, ... - et leur capacité à être ainsi plus efficaces ou en meilleure condition physique non seulement pour le travail mais également dans leur vie quotidienne.

L'Agglo organise également chaque année la semaine Réflexe Prévention dédiée à la sécurité et à la santé au travail durant laquelle des ateliers, conférences, simulations, exercices, mises en situation et activités innovantes sont proposés aux agents.

L'Agglo répond aussi aux besoins des agents en termes de formation. Ainsi, le Campus avec son École du Management ont été créés en 2016 en interne pour répondre notamment aux besoins des personnels encadrants. La seconde édition de la semaine Manager Autrement a permis aux managers de participer à des ateliers de découverte de techniques de management sous un format atypique et conduits par des coaches, des sophrologues, des médiateurs, d'anciens ou d'actuels cadres dirigeants, etc.





« AGGLO J'ÉCOUTE »

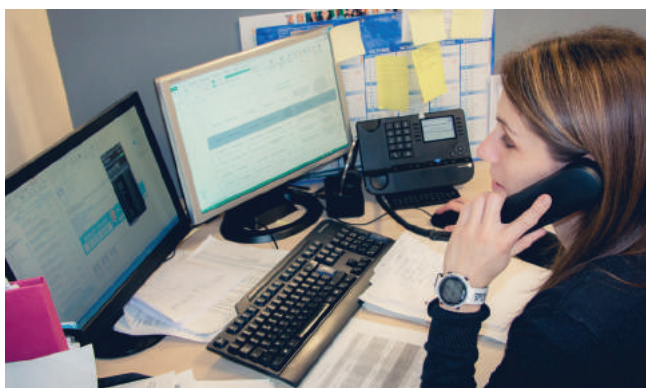
Le service « Agglo' j'écoute » a été mis en place le 19 septembre 2016. Il s'inscrit dans une démarche de proximité et de modernisation du service public.

Les habitants de l'Agglomération du Saint-Quentinois peuvent contacter ce service pour demander des informations relatives aux compétences de l'Agglo, ou aux modalités d'accès à une déchèterie ou à une piscine par exemple. « Agglo j'écoute » permet également de prendre un rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants. C'est aussi la porte d'entrée pour découvrir les aides liées à l'artisanat ou aux commerces notamment.

Ce service permet également aux usagers de faire remonter des informations à la collectivité, notamment sur d'éventuelles évolutions de services.

LES CHIFFRES 2018

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le service a traité **6 244 demandes, soit 61 % de plus qu'en 2017**, année où 3 866 demandes avaient été traitées. Dans 93% des cas, soit 5 807 demandes, l'Agglo a pu répondre directement à l'utilisateur. Dans les 7% restants (soit 437 demandes), les usagers ont été redirigés vers les communes de l'agglomération ou vers les partenaires institutionnels tels que les bailleurs sociaux, le Trésor Public ou encore le prestataire de transport urbain Pastel selon la nature des demandes.



En 2018, « Agglo' j'écoute » a été sollicité selon la répartition suivante :



LE LAB'INNOVAGGLO À L'ORIGINE DE PROJETS INNOVANTS

Le Lab'InnoVAgglo a été créé lors du 1^{er} challenge interne de l'innovation de l'Agglo « Une idée derrière la tête », en novembre 2017. C'est un outil pour insuffler de l'innovation et donner les moyens aux agents d'être les acteurs de l'amélioration de leur quotidien. Le Lab' apporte son soutien à la concrétisation des méthodes de travail innovantes et numériques en décloisonnant les approches et les directions, notamment grâce au « Mode Projet ».



LES ENJEUX À VENIR

Le Lab', en s'ouvrant sur l'externe, travaillera avec les usagers dans le déploiement du projet d'administration et de la conception des projets. Il met à disposition de tous, un lieu et une équipe pour co-élaborer ou faciliter la réalisation de projets, pour engager des partenariats et créer une vraie dynamique à l'échelle de l'Agglo pour mieux innover au service de tous.



LES CHIFFRES CLÉS DU CHALLENGE DE L'INNOVATION 2018





L'AMÉNAGEMENT, L'URBANISME, L'HABITAT

L'Agglo est compétente pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, du plan local d'urbanisme intercommunal, la création et la réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ainsi que l'organisation de la mobilité sur le territoire. En 2018, l'Agglo s'est engagée sur des grands projets d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, mis en œuvre dans le respect de la préservation de l'environnement, du développement économique et de la sauvegarde des espaces naturels et agricoles.

LA PLANIFICATION URBAINE

L'Agglo élabore les documents d'urbanisme qui règlementent l'organisation de l'espace sur l'ensemble du territoire communautaire. L'organisation du territoire est réalisée à deux échelles :

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une **planification stratégique intercommunale à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine**. Le territoire de l'Agglo est doté d'un SCOT sur son versant nord (ancienne communauté d'agglomération de Saint-Quentin), approuvé le 17 février 2014. A terme il y aura donc un nouveau SCOT à élaborer, afin de couvrir l'ensemble du territoire communautaire.

LA PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

A l'échelle de la commune ou d'un groupement de communes, le PLU établit **un projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. En 2018, l'élaboration du PLU d'Artemps a été menée à son terme et le PLU de Montescourt-Lizerolles a fait l'objet d'une modification simplifiée.

Dans le cadre de la fusion du 1^{er} janvier 2017, un PLU intercommunal (PLUi) a été prescrit en janvier 2018 par l'Agglomération. **Le travail d'élaboration a commencé depuis le 15 novembre 2018**. Le PLUi vaudra Programme Local de l'Habitat (PLH) et Plan des Déplacements Urbains (PDU), et intégrera un Règlement Local de Publicité Intercommunale.

LA STRATÉGIE HABITAT

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document cadre qui fixe des enjeux et des axes prioritaires de développement, pour **répondre aux besoins de logements à l'échelle de la Communauté d'agglomération**. Il est rattaché au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé le 17 février 2014, en application jusqu'à l'approbation du prochain PLUi, actuellement en cours d'élaboration. **Etabli pour une durée de six ans, le PLH fixe comme objectif la création de 140 logements par an pendant 3 ans, puis 200 logements par an pendant 3 ans.**

LES CHIFFRES CLÉS 2018 DU PLH

Les constructions de

122

LOGEMENTS
ont été autorisés

Les travaux de

44

LOGEMENTS
ont commencé

3

MARCHÉS

de construction de logements
ont été notifiés

pour un montant
global de

212 700 € TTC

LES AIDES À LA PIERRE

En 2015, l'Etat a renouvelé la délégation de sa compétence à l'Agglo, en matière d'attribution des aides publiques en faveur du logement, dites aides à la pierre. **En 2018, la délégation a été étendue à l'ensemble des 39 communes du territoire communautaire.** Ces aides sont destinées à encourager l'investissement immobilier sous forme de prêts ou d'aides, pour le parc public mais aussi le parc privé, avec les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah).

L'Agglo a pour mission d'instruire les demandes de subventions ou de prêts pour les propriétaires et d'assurer les suivis des dossiers. Par ailleurs, les usagers sont reçus au Point Info Habitat, au 104 rue d'Isle à Saint-Quentin.



ZOOM SUR LE PARC PUBLIC

8 DOSSIERS

ont reçu un agrément logement social, pour un total de **116 logements**, engageant **459 120 €** soit une progression de **123 %** par rapport à 2017.

Plus de la moitié de ces agréments concernent des logements réservés aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques, appelés Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI).

LES CHIFFRES CLÉS 2018 DU PARC PRIVÉ

479 255 €

D'AIDES DE L'ANAH
ont été engagés en 2018

52

PROPRIÉTAIRES
ont bénéficié d'aides dont
92 % de propriétaires
occupants aux ressources
modestes et très modestes

145

PERSONNES
ont été renseignées au Point
Info Habitat par un agent de
l'Agglomération

33

« BONUS ÉNERGIE »
ont été versés par l'Agglo, pour
un montant de **16 500 €**

LES ASSISES LOCALES DE L'HABITAT



L'habitat, enjeu majeur de l'aménagement du territoire, est une thématique qui nécessite de mobiliser des acteurs multiples. Un travail partenarial a donc été entrepris en 2018, autour des premières **Assises de l'habitat** de l'Agglomération afin notamment de sensibiliser les élus locaux à ces problématiques, grâce à des interventions de professionnels du logement, tels que des bailleurs, des aménageurs, des fédérations du bâtiment, des architectes, mais également des partenaires institutionnels, comme la Direction Départementale des Territoires (DDT).

La Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires (DADT) a travaillé à la préparation des interventions et la mobilisation des acteurs mais aussi à l'organisation de ce premier événement avec les autres directions concernées.

Ainsi, les Assises de l'habitat ont réuni 90 professionnels du secteur autour de **7 temps forts** :

- 1** L'ouverture par le Président de l'Agglomération, le Député Julien Dive et le Préfet Nicolas Basselier.
- 2** Un état des lieux des **politiques locales et nationales** par Emmanuel Heyraud, de France urbaine
- 3** Un panorama local de l'habitat par la Direction Départementale des Territoires
- 4** 1^{ère} table ronde : « Réussir les solidarités territoriales »
- 5** 2^{ème} table ronde : « L'évolution du modèle HLM »
- 6** Une présentation des perspectives et des pistes d'actions par Marc-Philippe Daubresse, sénateur du Nord
- 7** Une clôture par Freddy Grzeziczak, vice-président de l'Agglo du Saint-Quentinoise en charge de la politique de l'habitat

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE BOULEVARD DU MARÉCHAL JUIN



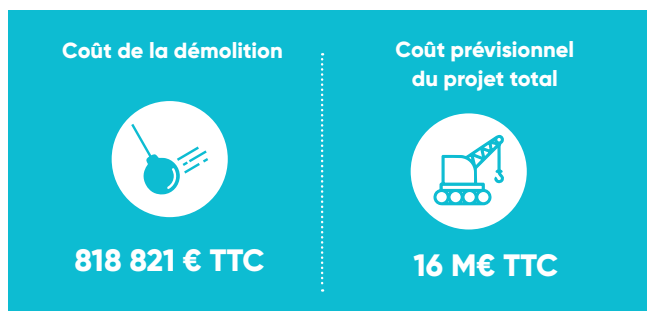
En 2015, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur de la friche industrielle située boulevard du Maréchal Juin à Saint-Quentin dans le quartier du Faubourg d'Iste.

Les travaux de démolition se sont terminés en milieu d'année 2018. La mise en œuvre du projet de reconstruction du quartier sera déléguée à un aménageur maître d'ouvrage, sélectionné au début de l'année 2019. Avant la mise en œuvre des travaux de construction, plusieurs études obligatoires seront menées (archéologie, environnement, etc.).

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Ce nouveau quartier en cœur de ville regroupera **des logements étudiants** en accession aidée ou en locatif et **des services publics** avec la création d'une pépinière d'entreprises et d'un hôtel d'entreprises et de formation. **Des services privés** sont également prévus, avec la construction d'une maison de services aux étudiants, une maison de santé et des commerces complémentaires à l'offre existante du quartier. Le tout sera parcouru par une traverse centrale réservée aux mobilités douces.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

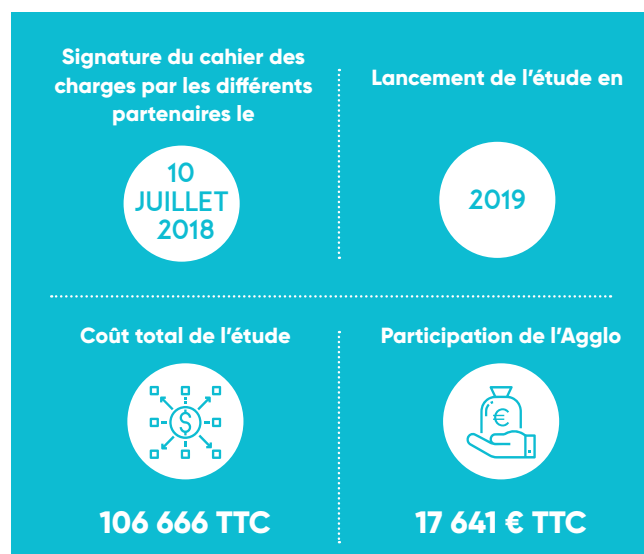


ÉTUDE SUR LE RENOUVEAU DU TOURISME FLUVESTRE¹



Le canal de Saint-Quentin, permettant jadis aux entreprises d'acheminer les marchandises, est aujourd'hui utilisé en deçà de ses capacités, tout comme le port de Saint-Quentin. L'Agglo du Saint-Quentinois souhaite donc **renouveler l'image de ce patrimoine fluvial**, et a décidé de s'associer à quatre collectivités voisines ainsi qu'à Voies Navigables de France pour réaliser **une étude sur les potentialités touristiques fluvestres du canal et sur le réaménagement, la modernisation et l'accessibilité du port de plaisance de Saint-Quentin**.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



² Le tourisme « fluvestre » est caractérisé par la mise en lien des activités liées à la voie d'eau avec les activités de ses berges. C'est, en quelque sorte, le mariage du fluvial et du terrestre au service de l'attractivité d'une destination.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour lutter contre le chômage, permettre une meilleure scolarisation des jeunes, mais aussi faciliter les recrutements pour les entreprises locales, l'Agglo a décidé de travailler sur un document permettant de dynamiser l'enseignement supérieur et d'en faire un enjeu de développement et d'aménagement de son territoire.

Sur la base d'un diagnostic partagé, une stratégie a été coconstruite avec les partenaires de l'enseignement supérieur, grâce à des ateliers de concertation, regroupant des chefs d'établissements, le rectorat, la Région, le monde économique, le CROUS...

L'ensemble des éléments ont permis de rédiger un **Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, fil conducteur de la politique territoriale et de dégager 3 axes d'intervention :

- Faire du territoire un pôle d'excellence
- Augmenter le niveau de formation et d'employabilité
- Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants.

Dans le cadre de sa stratégie de dynamisation de l'enseignement supérieur et de développement de la vie étudiante, l'Agglo a créé un guide pratique à destination des étudiants. Ce guide met en lumière toutes les informations utiles aux apprenants, et leur permet de découvrir l'offre de formation, de logements, de restauration, de transports et de loisirs. Il a notamment été distribué dans les 1000 Welcome Pack offerts aux étudiants lors de la première édition de la Journée d'accueil aux étudiants du 13 septembre 2018, et dans chaque établissement d'enseignement supérieur.

Parallèlement, la vie étudiante est développée, et en 2018, l'Université de Picardie Jules Verne a organisé, en partenariat avec l'Agglo, pour la première fois une journée d'accueil des étudiants (JAE) à Saint-Quentin. Cet événement a marqué la rentrée 2018-2019 et a permis de rassembler des étudiants de différentes filières. Un village étudiant, une Kolor Fun Run et une soirée de clôture avec animation musicale ont été mis en œuvre.



LES CHIFFRES CLÉS 2018 DE LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS



SUBVENTION → 4200 €
communautaire

sur l'après midi



600 À 800
participants

pour la course



350 À 450
coureurs

pour la soirée



150 À 250
étudiants



LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2018, l'Agglo du Saint-Quentinois a poursuivi son implication dans le cadre du Contrat de Ville aux côtés de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de la Ville de Saint-Quentin. Outre la définition des orientations du Contrat de Ville, l'Agglo anime et coordonne les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et social. Elle gère les programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville.

Le Contrat de Ville signé pour la période 2015-2020 repose sur 3 piliers :

- le développement de l'activité économique et de l'emploi ;
- la cohésion sociale ;
- le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Le Contrat de Ville est mis en œuvre sur des territoires dits « en fragilité » :

- 4 quartiers prioritaires de la ville de Saint-Quentin : les quartiers Europe, Neuville, Faubourg d'Isle et du Vermandois
- 2 territoires de veille : Saint-Jean/Billon/Artois-Champagne et Saint-Martin

LES PROJETS SOUTENUS

En 2018, 66 projets (soit 114 actions) portés par des associations et les services de la Ville de Saint-Quentin ont été soutenus par le Contrat de Ville, pour un montant total de subventions de 667 608 € soit 18% de plus qu'en 2017.

LES PROJETS FINANCÉS EN 2018

- 15** sur les pratiques culturelles et sportives
- 4** sur la parentalité ;
- 5** sur l'éducation, la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture ;
- 5** sur l'habitat et le cadre de vie ;
- 6** sur la santé et la prévention ;
- 17** sur l'emploi et le développement économique ;
- 14** sur la citoyenneté, la prévention de la délinquance, la médiation sociale et familiale et l'accès aux droits.

L'Agglo du Saint-Quentinois a accompagné 36 de ces projets pour un montant de **subvention de 234 585 €**. Le soutien financier de la collectivité à ces projets locaux lui permet de **s'engager en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de soutenir le développement d'actions éducatives, artistiques, sportives et culturelles**. Ces projets renforcent la proximité entre les habitants et sont un moyen de sensibiliser la population à des thématiques diverses, telle que la lutte contre les comportements addictifs (drogues, tabac, alcool, écrans...) ou la prévention et la sensibilisation à l'hygiène de vie et à l'hygiène alimentaire.



ZOOM SUR DES PROJETS FINANCÉS PAR L'AGGLO DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE POUR FAVORISER L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au titre de la Politique de la Ville, les porteurs de projets BGE Picardie, Positive Planet France et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) ont été subventionnés **à hauteur de 39 314 € pour favoriser l'accès aux financements des entrepreneurs locaux, et les accompagner dans leurs projets de création ou de reprise d'entreprises.**

Les résultats de l'accompagnement proposé par ces trois structures ont permis de sensibiliser près de 200 personnes à la création d'entreprises ! **100 personnes se sont engagées dans un projet d'entrepreneuriat** grâce à des ateliers de formation, et **50 entreprises de services et commerces ont été créées, générant 53 emplois.**

UNE THÉMATIQUE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE RENFORCÉE : LA MISSION PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET DES RADICALISATIONS

La prévention de la récidive et des radicalisations ne relève pas de la seule action du Ministère de la Justice. **Les forces de sécurité, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, du logement et de la santé et le tissu associatif jouent un rôle essentiel dans la réinsertion et l'évolution des personnes condamnées** vers une vie en harmonie et respectueuse des règles communes. En 2015, l'Agglo et le Parquet de Saint-Quentin ont décidé de mettre en place un dispositif d'Accompagnement Individualisé Renforcé (AIR) visant à réduire certains facteurs de risques de récidive.

Un chargé de prévention est ainsi mobilisé sur ce dispositif et propose une prise en charge globale et un accompagnement physique des bénéficiaires. Il a pour mission le suivi renforcé et la réintégration sociale et professionnelle des majeurs ayant été condamnés par une juridiction de jugement. Une assistante prévention de la récidive est chargée des placements de Travaux d'Intérêt Général (TIG) sur l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi que de la gestion administrative du dispositif.

Ce dispositif traduit la coopération entre l'Agglo du Saint-Quentinois, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Aisne, et le Parquet de Saint-Quentin qui, tout en maintenant leur autonomie et leurs missions respectives, acceptent de mettre en commun leurs actions en vue de réaliser leur objectif : la prévention de la récidive.

Face à l'ampleur du phénomène de radicalisation, l'Agglo a également fait le choix de s'impliquer dans une démarche de prévention. Cette implication s'est matérialisée par la mise en place d'une **sensibilisation à la prévention des radicalisations destinée aux agents de la collectivité** et ceci afin que ces derniers puissent être en capacité de repérer les signaux même faibles de radicalisation. La sensibilisation se divise en trois grandes parties. La première partie consiste à **présenter globalement les phénomènes**

de radicalisation pouvant eux-mêmes mener au terrorisme, la deuxième partie permet d'**expliquer le processus de radicalisation et la conjonction de facteurs menant à ce phénomène complexe**, et la troisième partie reprend **les grands axes de la réponse publique en la matière**.

LES CHIFFRES CLÉS 2018



LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE

Le 31 mai 2018 un colloque sur la place des collectivités dans **la prévention de la récidive et des radicalisations** a été organisé, en présence de Nicole Belloubet, garde des Sceaux, Ministre de la Justice. Ce colloque était animé par des échanges et des débats autour de trois tables rondes :

- « La transition entre l'incarcération et la vie libre, un échelon manquant en France »
- « L'échelon local dans la prévention des radicalisations : regard international »
- « Les revenants : des réponses judiciaires et sociales adaptées ? »

Il a permis de présenter des dispositifs de prévention de la récidive et des radicalisations mis en place à l'échelon territorial, comme l'Accompagnement individualisé renforcé (AIR) instauré par l'Agglomération du Saint-Quentinois depuis 2015, et de partager un constat commun : **sans démarche partenariale impliquant Etat, collectivités territoriales, acteurs de terrain et experts, ces dispositifs ne pourraient exister efficacement.**





LE TERRITOIRE ET LA RURALITÉ

LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION À L'HORIZON 2030

Après la consultation des habitants en 2017, l'Agglo a continué à travailler à l'élaboration de son Projet de territoire en 2018. Un échange avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, chambres consulaires, bailleurs sociaux, ...) a eu lieu **pour partager collectivement l'ensemble des travaux réalisés en 2017**. Le Conseil de Développement a été associé à la réflexion tout au long de la démarche.

Les différentes phases d'analyse et de concertation sur le Projet de territoire ont permis de faire émerger **3 chantiers stratégiques pour le développement du territoire**. Ces trois axes se déclineront en **projets stratégiques** qui constitueront un socle de priorités permettant à l'Agglo de disposer d'un fil rouge dans le déploiement de ses politiques publiques.

- 1** « Devenir un grand territoire de la région pour favoriser le développement économique, l'emploi et les services offerts »
- 2** « Renforcer l'identité du territoire autour de nos pépites : le parc animalier, le circuit de Clastres, ... »
- 3** « Créer l'Agglomération du mieux-vivre »

LE FONDS DE CONCOURS POUR LA RURALITÉ

En 2018, l'Agglo du Saint-Quentinois a continué à soutenir les communes de moins de 10 000 habitants au travers du Fonds de Concours créé en 2017.

42 projets, réalisés sur 28 communes, ont bénéficié du Fonds de Concours, pour mener à bien leurs projets, pour un montant total de subvention de 364 329 € (multiplié par 2 par rapport à 2017), attribué par l'Agglo du Saint-Quentinois.



ZOOM SUR QUELQUES PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE FONDS DE CONCOURS

En 2018, 4 projets favorisant l'accessibilité des bâtiments et services publics communaux aux personnes à mobilité réduite ont été subventionnés à hauteur de **87 462 € dans le cadre du Fonds de Concours de l'Agglo du Saint-Quentinois** :

- » Le projet « **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de l'école maternelle** » porté par la commune de Clastres, a reçu une subvention de 4 657 €.
- » Le projet « **Réhabilitation des locaux du secrétariat de la mairie et travaux de mise en accessibilité** », porté par la commune de Fayet a reçu une subvention de 13 900 €.
- » Le projet « **Aménagement d'une salle des associations et d'une Mairie dans les locaux d'une ancienne école** » (2^{ème} tranche), porté par la commune de Fieulaine a reçu une subvention de 18 905 €.
- » Le projet « **Travaux de réhabilitation au gymnase Auguste Delaune** », porté par la commune de Gauchy a reçu une subvention de 50 000 €.

L'AGGLO PROCHE DE VOUS : LES ATELIERS

Dans le cadre du programme « L'Agglo proche de vous », la collectivité rencontre ses usagers, sur leurs communes de résidence, ou au siège de l'Agglo, boulevard Victor Hugo à Saint-Quentin, pour des instants de réflexion, de prévention, de sensibilisation et de création.

LES ATELIERS AU SIÈGE DE L'AGGLO

En 2018, dans le cadre des compétences de l'Agglo, **14 ateliers thématiques** ont été menés en direction des usagers au siège de l'Agglo. **250 participants** ont pu découvrir les politiques portées par la communauté d'Agglomération grâce à des ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année. Les thématiques abordées, telles que le développement durable ou la préservation de l'eau, ont permis de présenter l'ensemble des domaines d'actions de la collectivité. Au programme :



LES ATELIERS ITINÉRANTS DE L'AGGLO



En 2018, 45 ateliers itinérants, ont permis d'aller à la rencontre de **2 000 usagers sur les 39 communes du territoire** :

DU 15 FÉVRIER AU 9 MARS L'Agglo a organisé des Journées de Prévention sur la thématique « Bien vivre dans son logement » sur 38 communes du territoire, en partenariat avec le bailleur social SOLIHA Aisne et les sapeurs-pompiers de l'Aisne.

LES 2, 3 ET 4 MAI Les Ateliers « Répare ton vélo avec l'Agglo » ont permis de promouvoir les modes de déplacements doux dans 8 communes (Tugny-et-Pont, Dury, Cugny, Homblières, Mesnil-Saint-Laurent, Castres, Gauchy, Clastres).

LE 6 JUIN Les habitants de 8 communes étaient invités à participer à des Ateliers de fabrication d'Hôtels à insectes à partir d'objets et de matériaux de récupération (Contescourt, Bray-St-Christophe, Sommette-Eaucourt, Jussy, Fieulaine, Remaucourt, Neuville-Saint-Amand et Dallon).

DU 9 JUILLET AU 13 AOÛT Des Ateliers Prévention de la Santé par le Sport ont eu lieu sur 6 communes (Happencourt, Marcy, Montescourt-Lizerolles, Harly, Seraucourt-le-Grand et Lesdins).

LE 12 JUILLET Une Opération Prévention Soleil et Noyade a été organisée en partenariat avec les sapeurs-pompiers de l'Aisne et la Mutuelle Eovi MCD au Parc d'Isle de Saint-Quentin.

DU 8 AU 24 AOÛT Le temps d'une journée, des Structures gonflables ont été installées dans 11 communes (Clastres, Fontaine-lès-Clercs, Fontaine-Notre-Dame, Grugies, Omissy, Rouvroy, Saint-Simon, Villers-Saint-Christophe, Annois et Essigny-le-Petit, Neuville-Saint-Amand).

LE 19 SEPTEMBRE Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, une Randonnée canine a eu lieu sur le sentier du Point Y à Saint-Simon.

LE 29 OCTOBRE L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la commune de Jussy a reçu l'Atelier de cuisine Anti Gaspi, où une animation a été proposée, sur la base d'une exposition et d'un questionnaire sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

LES 12, 19 ET 22 DÉCEMBRE 6 communes ont accueilli les Ateliers décorations proposant la fabrication d'objets de décoration pour les fêtes de fin d'années, à base d'objets et de matériaux de récupération (Morcourt, Fonsomme, Montescourt-Lizerolles, Ollezy, Artemps et Fayet).



L'IMPLICATION DES USAGERS

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

En 2016, l'Agglo du Saint-Quentinois a proposé la formation d'un Conseil de Développement local, dans le but de développer la démocratie participative et d'inclure davantage les habitants dans la réflexion sur les politiques et projets à mettre en œuvre sur le territoire.

En 2018, le CoDev a été invité à réfléchir à des propositions d'améliorations des services aux usagers et a participé aux groupes de travail initiés dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

Les contributions du Conseil de Développement nourrissent la stratégie de développement et de valorisation du territoire. Les recherches réalisées, les échanges d'expériences, et les entretiens menés avec les partenaires, les élus et les services permettent au Conseil de Développement de formaliser des avis sur des thématiques diverses. **Leurs contributions ont permis, en 2018, de faire émerger des projets** dans les domaines de l'attractivité des entreprises, pour créer de la croissance et de l'emploi, mais aussi sur la thématique des déplacements doux, pour favoriser la mobilité de tous, sur l'aménagement harmonieux de l'espace ou sur l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants du territoire.

- En matière d'attractivité et de cadre de vie, le CoDev a réfléchi aux côtés de l'Agglo à **l'élaboration d'une cartographie recensant les chemins de randonnées du Saint-Quentinois.**
- En matière de développement durable, de réduction des déchets et de prévention santé, le CoDev a permis, en partenariat avec le collège Gabriel Hanotiaux et le lycée Colard Noël, **l'implantation de composteurs en habitat collectif à Rouvroy et Saint-Quentin en octobre 2018.**
- En matière d'aménagement du territoire, le CoDev a élaboré **un questionnaire sur les habitudes de covoiturage des habitants de l'Agglo** et a engagé une réflexion avec le Syndicat Mixte Intermodal Régional des Transports sur l'extension de la Centrale de mobilité Pass Pass sur le territoire du Saint-Quentinois.
- Enfin, en matière de développement économique et d'emploi, le CoDev a mis en place, en partenariat avec le lycée La Ramée, **une étude de marché sur les habitudes alimentaires des usagers de l'Agglo dans le cadre du développement de filières 100% locales.**



L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglo gère l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

L'aire d'accueil de l'Agglo du Saint-Quentinois a été ouverte en 2004 conformément aux prescriptions du schéma départemental établi conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Départemental.

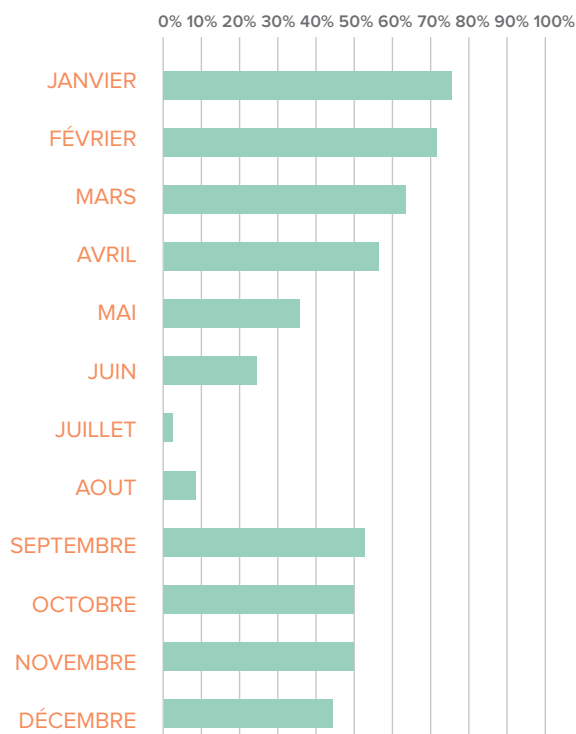
Située rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à Saint-Quentin, l'aire d'accueil est ouverte à la communauté des gens du voyage **11 mois de l'année sur un site aménagé de 16 emplacements pouvant accueillir chacun 3 caravanes.**

La durée maximale du stationnement d'une famille sur l'aire est de trois mois renouvelables une fois, hors situations exceptionnelles (scolarisation assidue des enfants, problèmes de santé, activité professionnelle salariée, formation professionnelle). Chaque emplacement est pourvu en eau, en assainissement et en électricité.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2018

Le taux d'occupation moyen de l'aire d'accueil pour l'année 2018 est de 44% (48% sur les 11 mois d'ouverture).

TAUX D'OCCUPATION MENSUELS





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Agglo assure le développement économique du territoire à savoir la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques. Elle gère également la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ainsi que la promotion du tourisme.

DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La gestion des 7 parcs d'activités de l'Agglomération permet de proposer **plus d'une centaine d'hectares disponibles pour des activités économiques, industrielles, artisanales et agricoles**. L'Agglo travaille au quotidien à l'amélioration de l'adaptation de son territoire, et notamment du foncier, pour accueillir et accompagner l'implantation d'entreprises sur les différentes zones d'activités et de commerce. Ainsi, en 2018, des travaux ont été engagés sur la ZAE de la Clef des Champs pour un budget total de 1545 000 €. L'aménagement de la zone d'accueil a été revu, ainsi que l'accès au circuit par la requalification de la rue du Vieux Marlis.

L'Agglo a pour vocation de favoriser l'essor d'activités en étant **un territoire attractif pour la création ou l'implantation d'entreprises**. Différentes solutions et accompagnements ont été mis en œuvre, et ont permis, au cours des dernières années, de voir s'installer sur le territoire **des projets entrepreneuriaux innovants tels que le lancement d'un incubateur du sport au sein de la pépinière d'entreprises Créatis**, ou la création d'une zone franche urbaine – territoire entrepreneur, qui permet aux entreprises installées de bénéficier d'exonérations de charges pendant 5 ans.

SOUTENIR L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX PROJETS

L'Agglo du Saint-Quentinoise s'engage en faveur des activités commerciales, et accompagne les porteurs de projets. En 2018, **63 créations d'entreprises et 32 reprises, soit 95 projets entrepreneuriaux** dont 32 issus de franchises

ou d'enseignes nationales, ont été enregistrées, proposant ainsi de nouveaux services et commerces aux habitants du territoire.

L'Agglo du Saint-Quentinoise, en tant que collectivité compétente en matière économique, propose un accompagnement financier renforcé. Ainsi, 30 activités éligibles au programme « CASQ artisans » ont reçu une subvention de la collectivité de 53 516 €, en contrepartie d'un investissement des artisans de 618 300€.

La Direction du Développement Economique a également mis en place une démarche d'accompagnement économique et financier des entreprises du territoire sous la forme de coaching d'affaires. Cette action a commencé mi-novembre 2018 par la consultation des entreprises de l'Espace Créatis et se poursuivra tout au long de l'année 2019 pour s'étendre à l'ensemble du territoire. En 2018, 18 entreprises ont été reçues en entretien, 14 entreprises ont été accompagnées et 4 partenaires ont été rencontrés.

L'année 2018 a été marquée par l'arrivée d'EuraTechnologies au sein de l'Espace Créatis. Ce pôle d'excellence économique qui accompagne les porteurs de projets innovants, les startups et entreprises du numérique depuis 2009, a choisi l'Agglo pour son premier essaimage. Au sein de l'espace Créatis, le nouvel incubateur et accélérateur de startups accueille sur 180 m² les talents d'aujourd'hui et de demain afin de les accompagner dans leur démarche d'innovation. Une convention de partenariat a été signée en juin 2018. Le programme d'incubation Start permet à l'entrepreneur de passer du concept au prototype. En 80 jours, il peut ainsi valider la viabilité économique de son projet grâce aux workshops, coaching et mentorat des formateurs.



ZOOM SUR

L'INDUSTRIE DU FUTUR À L'AGGLO AVEC
LA CRÉATION DU CLUB DES ENTREPRISES
ROBONUMÉRIQUE



L'Agglo du Saint-Quentinois a lancé le premier Club des entreprises Robonumérique le 20 février 2018. Il a permis de réunir plus de **60 professionnels des Hauts-de-France** qui ont échangé sur leurs besoins en robotique, pris connaissance des expériences menées par les entreprises ayant déjà robotisé, et écouté les interventions de l'enseignement supérieur et du public qui s'étaient mobilisés pour cet événement unique. Le Club a pour ambition de **rassembler un réseau d'experts**, qui permette aux professionnels du territoire Saint-Quentinois de développer leurs relations. Il s'agit donc d'organiser des rencontres autour de la Robonumérique mais également de **mener des projets de solutions robotiques en milieu industriel afin de rendre les industries du territoire plus productives et plus compétitives.** L'ensemble de ces mesures a également un impact sur les salariés, puisque l'objectif est aussi de **réduire la pénibilité au travail.**

Deux autres rencontres se sont tenues en 2018, le 3 juillet sous la forme de **Speed meeting Business** qui a réuni 25 participants issus de la sphère institutionnelle et du monde de l'industrie. Différents domaines étaient représentés, puisque les participants évoluaient dans les milieux de l'aéronautique, de l'électricité, de l'automatisme, de la manutention, de l'usinage, de la maintenance industrielle, etc. Et le 3 octobre en format **Table-ronde sur le thème de la transformation robonumérique en entreprise** : 5 intervenants issus de la formation, de la R&D, de l'industrie et du numérique ont animé cette manifestation ayant mobilisé 35 participants.



EN 2018, SUR L'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS DE L'INNOVATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



4 NOUVELLES ENTREPRISES

se sont installées au sein de la pépinière d'entreprises Créatis.



12 PROJETS

ont été présentés dans le cadre du « Challenge Hackathon » et le finaliste de la session 2018 IAConsole a créé son entreprise.



7 KITS ROBOTIQUES

ont été offerts aux écoles de Clastres, Jussy, St-Simon, Neuville St-Amand, Flavvy-le-Martel, dans le cadre de leur participation au Festival Junior de la Robonumérique en mai 2018.



VALORISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ, À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



L'Agglo du Saint-Quentinois souhaite valoriser le territoire et renforcer son attractivité. Elle se **mobilise lors des grands rendez-vous internationaux incontournables**, pour présenter le territoire et l'offre de services mis en œuvre par la collectivité pour les entreprises qui cherchent de nouvelles zones d'implantation. Ainsi, **plus de 10 salons ont été ciblés en 2018**, pour exposer le travail de l'Agglo, tels que Global Industries, Business Power, le Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI) ou le salon de l'emploi et des projets en région Parcours France. L'Agglo s'est également déplacée sur des salons en tant que visiteur, comme VivaTech, E-Day de la Ferme 3.0 organisé par la Chambre Régionale de l'Agriculture des Hauts-de-France, le Word Forum, le Salon international de l'Agriculture, le marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM), le salon du retail et de l'immobilier commercial (SIEC), les Sommets du Digital...

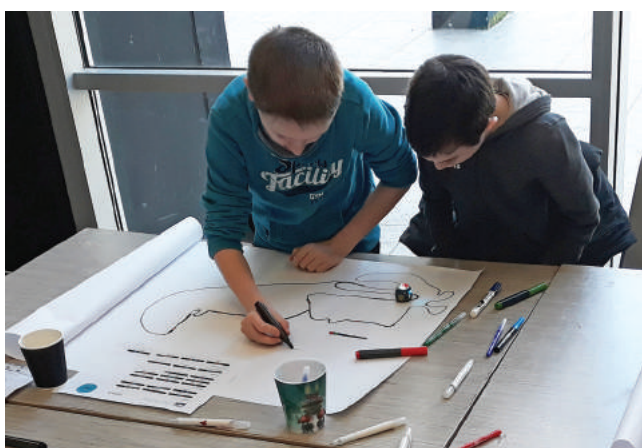
La collectivité souhaite attirer des investisseurs étrangers sur le territoire. Aussi, une promotion à l'international est nécessaire, et le déplacement au Salon Robot World à Séoul en octobre 2018 a permis de présenter le territoire Saint-Quentinois en Corée. Robot World est l'un des trois grands salons internationaux de robots. Salon tout-en-un, c'est un lieu d'exposition, de conférences, et concours. Des visites ont également permis de renforcer la visibilité de l'Agglomération, notamment au Japon, avec la découverte des locaux des entreprises **Squse et Panasonic**, ou la visite des intégrateurs **Apegelec et Boubiela**, qui assurent l'intégration de robots au sein de systèmes automatisés de production pour des entreprises et industries.

De plus, le territoire a accueilli **l'organisation du colloque 2018 de l'International Conference on Cloud and Robotics (ICCR)**, qui a réuni plus de 30 chercheurs internationaux, sur ce colloque consacré à la convention d'affaires robomeetings.

A L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET NATIONALE

L'Agglo du Saint-Quentinois a également participé à des événements annuels, à portée régionale et nationale. Ainsi, la **seconde édition de la convention d'affaires « Smart Industry »**, le 14 novembre 2018, a regroupé **37 exposants**, 1 démonstrateur smart agri et smart logistique, et permis **11 présentations** de projets de start-up en 45 secondes (ou pitches de professionnels) en direct sur la scène centrale, pour **700 participants** qui ont profité des **10 parcours** de visites possibles. Cette convention a vocation à faciliter les rencontres professionnelles dans un environnement propice aux échanges pour les entreprises régionales et nationales.

La **5^{ème} édition des Trophées de Robotique** a eu lieu sur Saint-Quentin les 7 et 8 avril 2018. Elle a réuni **65 équipes participantes** et **2000 visiteurs** avec de nombreuses animations autour de la robotique et du numérique. **La nouveauté 2018 : 300 élèves ont été accueillis pour une journée de sensibilisation dédiée aux scolaires** le vendredi 6 avril. Cet événement, organisé en partenariat avec l'Education nationale a permis de mettre à disposition des scolaires 10 ateliers en robotique et numérique.



ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LES FILIÈRES

En 2018, la **structuration et l'animation de la filière Robonumérique agricole s'est poursuivie**. Lors de la convention d'affaires Robomeetings, les acteurs locaux et régionaux Hostabee, la chercheuse chinoise Yulin Zhang, la Chambre d'Agriculture et le G5T ont été valorisés, notamment à travers le démonstrateur « Smart Agri ». Globalement, la filière Robonumérique agricole est valorisée lors d'événements régionaux comme le E-Day de la Ferme 3.0 ou le Salon de l'Agriculture.

L'année 2018 a également permis la sensibilisation des différents services de l'Agglo quant à l'implantation et à l'usage des stations météorologiques connectées, installées en 2017 par la start-up régionale SENCROP. Enfin, l'Agglo a participé à la mise en œuvre d'un groupe de travail avec

quelques agriculteurs locaux afin de développer la culture de la luzerne sur le territoire. La réflexion est encadrée par l'association GEM Environnement.



LES CHIFFRES CLÉS 2018

6085

ENTREPRISES

29 000

EMPLOIS

9

PROJETS

d'implantations sur les parcs d'activités

22

PROJETS

internationaux en étude

+DE 25

VISITES

d'entreprises du territoire

30

ACTIVITÉS

qui ont bénéficié du « CASQ ARTISANS »

18

ENTREPRISES

ont été coachées par la Direction

+DE 150

CONTACTS

en 2018 lors des participations aux salons

+DE 800

ENFANTS

sensibilisés à la Robonumérique

7

INTÉGRATEURS

robotiques et numériques

22

ENTREPRISES

présentes au sein de l'espace Créatis dont **4 domiciliations**



LE TOURISME

Le tourisme est un réel atout pour notre territoire : créateur d'emplois souvent partagés, porteur de chiffres d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales... Chargé notamment du développement des projets touristiques, de la conception et de la commercialisation de produits touristiques, de l'animation et de la promotion du réseau de professionnels, l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinoise (OTC) multiplie les projets pour promouvoir le territoire et informer les visiteurs accueillis. En 2018, les actions de l'OTC ont été menées dans le but de développer la notoriété de la destination, de contribuer à son développement économique et d'assurer un service de qualité.

Avec une **augmentation du nombre de visiteurs de 9% par rapport à 2017**, l'année 2018 a été marquée par la présence de **162 000 visiteurs** sur le territoire du Saint-Quentinoise.



TOP 5 DES VISITEURS FRANÇAIS

Aisne, Nord, Somme, Paris, Ile de France.



TOP 5 DES VISITEURS ÉTRANGERS

Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Australie.



PICS DE FRÉQUENTATION

Septembre, octobre et novembre.



TAUX DE SATISFACTION : 85%



420 GROUPES ACCUEILLIS

Les conséquences pour les acteurs économiques locaux que sont les hébergeurs, les restaurateurs, les musées, les prestataires d'activités, etc. ont été visibles, puisque **le chiffre d'affaires des prestataires de l'Office de Tourisme et des Congrès s'élève à 742 000 €, soit 28% de plus qu'en 2017.**

Chaque visiteur a participé, à son échelle et selon ses pratiques, à la réalisation de ce chiffre d'affaire important, qu'il soit venu en groupe (236 000 € de chiffres d'affaires),

pour affaires (les congrès et séminaires ont généré 113 000 € de chiffres d'affaires) ou individuellement (283 000 € de chiffres d'affaires).

L'OTC est devenu en 2018, le prestataire régulier de grandes entreprises du territoire, tels que Fapagau-L'Oréal ou Yamaha-MBK, qui ont fait appel aux compétences de l'OTC pour l'accueil de délégations étrangères, ou d'artistes notamment. L'OTC a travaillé à l'organisation du Salon du Tourisme financé par l'Agglo du Saint-Quentinoise, mais également pour des structures privées, telles que la Caisse d'Épargne des Hauts de France, la Voix du Nord, l'Ordre National des Bâtonniers, le groupe Elsan, le GRETA. Enfin, la boutique de l'OTC a été source de recettes, puisque 110 000 € de produits ont été vendus.

L'Agglo du Saint-Quentinoise, en déléguant des missions de promotion et de développement touristique du territoire à l'OTC, participe à son financement à hauteur de 583 000 €. La participation financière de l'Agglo a des conséquences directes sur le montant du chiffre d'affaires des prestataires de l'OTC :

$$\begin{array}{c}
 1\text{€} \\
 \text{de participation financière de la Communauté d'agglomération} \\
 \text{du Saint-Quentinoise au budget de l'OTC} \\
 = \\
 1,27\text{€} \\
 \text{de chiffre d'affaires apporté par l'OTC au territoire} \\
 \text{du Saint-Quentinoise}
 \end{array}$$

Le travail de l'Office, et notamment l'accompagnement proposé aux professionnels, est un élément clé dans le développement du potentiel touristique du territoire. Le développement de l'ingénierie touristique est donc un axe de travail important de l'OTC, qui multiplie les rencontres avec les professionnels du tourisme, pour comprendre leurs besoins et les accompagner dans leurs projets. Ainsi, à titre d'exemple, **l'OTC a épaulé, soutenu et conseillé pendant près de 500 heures, les professionnels du territoire ce qui a conduit à la création de 17 nouveaux hébergements** sur la destination en 2018.

QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2018

ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS INSOLITES 1

Jazz & Beer au Buffet de la gare
Atelier musical devant l'OTC
Grand week-end festif : 48 heures dans les Années 20 qui a attiré plus de 12.500 personnes.

DES ACTIONS EN RELATION AVEC LES RÉSEAUX DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

L'OTC poursuit des actions en faveur d'une relation de proximité et de confiance avec ses partenaires, en proposant des newsletters, des Eductours, des visites VIP, des journées de travail sur les supports de communication.

ÉDITION DE LA CARTE « MES RANDOS DANS LE SAINT-QUENTINOIS » 2

La carte permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des chemins de randonnées ainsi que des voies de pèlerinage de la destination touristique du Grand Saint-Quentinois.

LES PARTENARIATS AVEC LES OFFICES DE TOURISME DES HAUTS-DE-FRANCE 3

L'OTC engage des actions de partenariats, notamment avec ses homologues. Ainsi, en collaboration avec les offices de tourisme des Portes du Hainaut, du Cambrésis et du Vermandois, et avec la participation de l'association Saint-Jacques en Boulangrie, **une série de six randonnées, organisées d'avril à octobre 2018, ont été organisées sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.**

LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ CHINOIS 4

L'Office de tourisme et des Congrès a accueilli des tour-opérateurs taiwanais en mars 2018 ainsi qu'un groupe de représentants d'associations d'étudiants chinois en France. Des étudiants ont été formés à la visite du Village des Métiers d'Antan et Musée Motobécane. **La destination du Saint-Quentinois est aujourd'hui un point d'étape chez trois tour-opérateurs chinois, qui proposent, sur une demi-journée, de visiter la basilique, l'hôtel de Ville et le Village des Métiers d'Antan.**

L'amitié franco-chinoise qui se développe sur le territoire s'est également traduite lors de l'inauguration du jardin chinois du Parc d'Isle, en présence de représentants de l'Ambassade de Chine. Ce projet a été réalisé pour rendre hommage aux victimes chinoises recrutées par la France et le Royaume-Uni lors de la Première Guerre Mondiale.

1



2



3



4





LE TRANSPORT ET MOBILITÉ

L'Agglo du Saint-Quentinois est, depuis 2017, l'Autorité Organisatrice de la Mobilité pour les 39 communes de son territoire. L'objectif de l'Agglo à travers les documents réglementaires en construction tel que le Plan de Déplacements Urbains, est de proposer un maillage efficace et cohérent pour l'ensemble de ses habitants.

LES TRANSPORTS URBAINS : LE RÉSEAU « PASTEL »

Le transport urbain de l'Agglo du Saint-Quentinois est délégué à Saint-Quentin Mobilité, filiale du Groupe TRANSDEV, jusqu'en 2029. Le réseau de bus est plus connu sous le nom commercial « PASTEL ».

Depuis le 16 septembre 2017, le projet « PASTEL EVOLUTION » a été lancé et l'année **2018 correspond à la première année d'exploitation complète**. Le réseau, composé de 6 lignes, dont une ligne « CHRONO » qui passe **toutes les 12 min**, a été équipé d'un Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV) pour faciliter l'information en temps réel des voyageurs. Deux services de transport à la demande sont proposés : le service « **Déclic bout de ligne** », qui permet aux conducteurs de finir le tracer de la ligne empruntée uniquement si un usager en fait la demande, et le service « **Déclic Pro** » qui est destiné aux salariés, sur le même périmètre que le réseau urbain, de 4h30 à 6h00 et de 20h00 à 21h30, pour l'année 2018.

L'année a également été marquée par le lancement d'un nouveau titre de transport pour les moins de 26 ans et par la mise en place d'une nouvelle billetterie sans contact.



LES CHIFFRES 2018 LE RÉSEAU « PASTEL »



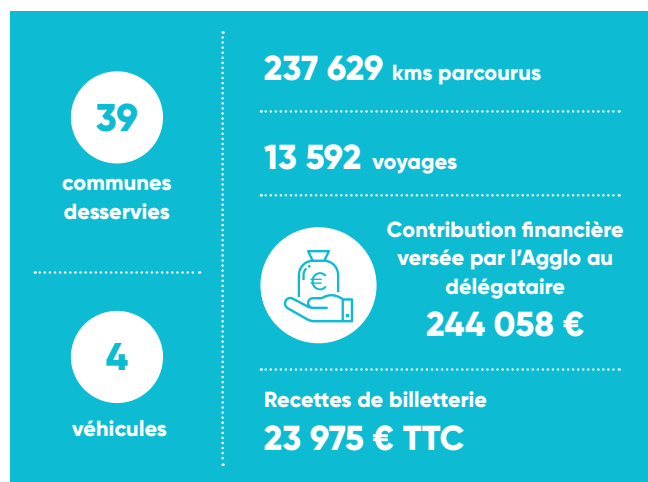
LE TRANSPORT À LA DEMANDE : « DECLIC AGGLO »



Le service « DECLIC AGGLO » de Transport A la Demande (TAD) est également porté par Saint-Quentin Mobilité, dans le cadre de la délégation de service public.

Ce service dessert des communes situées hors du trajet des lignes régulières. Essentiellement consacré aux communes rurales, il s'agit d'un TAD zonal mis en œuvre depuis le 01 janvier 2018. Il permet de donner accès au centre-ville de Saint-Quentin à l'ensemble des habitants du Saint-Quentinois grâce aux transports publics. En 2018, le service fonctionne toute l'année du lundi au samedi, sur simple réservation téléphonique.

LES CHIFFRES 2018 « DECLIC AGGLO »



TRANSPORTS SCOLAIRES

L'organisation de la plupart des circuits de transport scolaire est confiée par l'Agglo à la Région des Hauts-de-France, dans le cadre d'une **convention de délégation de compétence**.

Toutefois, l'Agglo se charge directement de l'organisation et du financement du transport scolaire pour les 4 regroupements pédagogiques intercommunaux suivants, dans le cadre de marchés, pour un coût annuel de 125 000 € HT :

- Lesdins / Remaucourt
- Omissy / Morcourt
- Neuville-Saint-Amand / Mesnil-Saint-Laurent
- Rouvroy / Harly

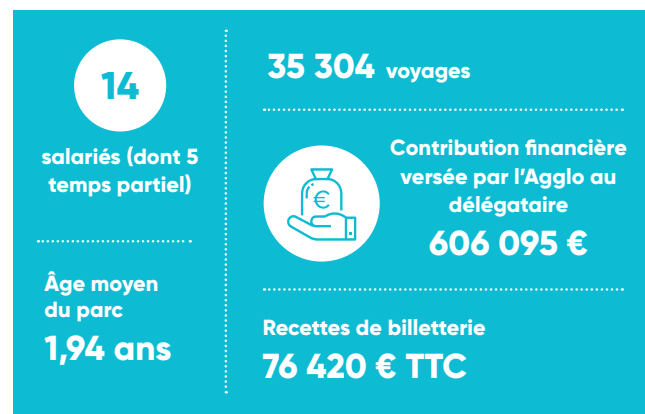
LE TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : « ANDIGO »

Un service spécial permet aux usagers en situation de handicap de se déplacer dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix.

Le service est connu des usagers sous le nom commercial « ANDIGO » ; il est mis en œuvre depuis le 1^{er} septembre 2017 par la société SYNERGIHP, dans le cadre d'une convention de délégation de service public.



LES CHIFFRES 2018 « ANDIGO »





L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE NATUREL

L'Agglo du Saint-Quentinois a assuré en 2018 la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie des habitants. L'objectif de la compétence environnementale est de sauvegarder la biodiversité locale très riche, de la faire connaître, de la faire respecter et d'agir concrètement sur la qualité de vie des habitants. Ainsi, l'Agglo du Saint-Quentinois assure la promotion et la découverte du patrimoine naturel en s'appuyant sur de nombreux sites remarquables comme la Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle, les sources et la vallée de la Somme, les sentiers de randonnée.

LA RÉSERVE NATIONALE NATURELLE DES MARAIS D'ISLE

Véritable poumon vert du Saint-Quentinois avec ses nombreuses espèces remarquables, **la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle est la seule réserve naturelle en milieu urbain en France.**

Dans le cadre de la **gestion de la Réserve**, un **5^{ème} Plan de Gestion** a été validé en septembre 2018 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel pour la période 2019-2028. Il a pour objectif de travailler à l'**amélioration de la fonctionnalité hydrologique du site et à l'amélioration de la conservation des états d'habitat naturel** que sont les tourbeux ouverts ou la ciguë vireuse. Le plan permettra également d'actualiser continuellement les connaissances naturalistes, et participera à l'appropriation et à l'intégration de la Réserve dans son territoire.

Cogérés depuis 2013 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, les marais d'Isle ont fait l'objet en 2018 de divers travaux définis dans le plan de gestion de la réserve. Ainsi, le **plan de renforcement de la ciguë vireuse** a été mené avec succès par le Conservatoire Botanique National de Bailleul avec la réimplantation, en juillet 2018, de 24 pieds dont 22 ont fleuris.

Des travaux d'entretien ont été engagés sur certaines roselières avec des opérations de fauche exportatrice en rotation, complétées par des coupes de végétation arbustive.

Les travaux de restauration ont, quant à eux, portés sur des actions de décapage et la création d'une gouille. Ces actions visent à restaurer les conditions nécessaires au déploiement d'une végétation herbacée sur un sol inondable et moins ombragé. Des plantes patrimoniales comme la ciguë vireuse, joyau du site, sont favorisées par ces travaux.



LE PARC D'ISLE, UN PÔLE D'ATTRACTION INCONTOURNABLE DANS LA RÉGION

Site naturel remarquable, pôle d'attraction touristique incontournable des Hauts de France, le Parc d'Isle se veut acteur de la sauvegarde de la biodiversité tout en répondant à quatre vocations : conservation, sensibilisation, loisirs et pédagogie.

LES CHIFFRES 2018 DU PARC D'ISLE

355

OISEAUX
ont été accueillis
au Centre de
sauvegarde de la
Faune sauvage

554 000 PROMENEURS
ont sillonné les allées du Parc
d'Isle

8 000 ÉCOLIERS
ont découvert les richesses
naturelles du Parc

4 331 PERSONNES
se sont baladées en bacôve
dans les Marais d'Isle

CONSERVER LE PATRIMOINE NATUREL POUR MIEUX LE PROTÉGER

Zone humide située sur le cours du fleuve Somme, à 15 km de ses sources, le Parc d'Isle représente un site naturel remarquable en cœur de ville. Depuis sa création en 1970, son histoire rime avec protection de la nature. Au travers de son parc animalier en plein développement, de son centre de sauvegarde de la faune sauvage et de sa réserve naturelle nationale, le Parc d'Isle s'engage au quotidien en faveur de la protection de la biodiversité, et notamment à la préservation des **zones humides**.

SENSIBILISER AU RESPECT ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, EN FAISANT CONNAÎTRE ET AIMER LE PARC

La sensibilisation du public au respect et à la protection de l'environnement est l'une des vocations prioritaires du Parc d'Isle. L'équipe pédagogique du Parc entraîne les visiteurs bien au-delà de la contemplation en leur proposant de comprendre cette nature aux fonctionnements si complexes. **De nombreuses animations s'adressent notamment au public scolaire.**

DÉCOUVRIR ET S'ÉMERVEILLER

En 2018, **les balades en bacôve** (embarcation traditionnelle en bois) ont connu une augmentation de 24% par rapport à 2017. Confortablement installés et oubliant la ville

pourtant si proche, **près de 4 331 personnes** ont ainsi pu percevoir la quiétude et l'ambiance si particulière des Marais d'Isle. De nouveaux jardins comme **« la faille du Parc »** ou un **jardin chinois** ont également été créés en 2018 pour diversifier davantage les ambiances paysagères du site.



UN LIEU DE DÉTENTE, DE BIEN-ÊTRE ET DE FÊTES

Le Parc d'Isle est un lieu idéal pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Les travaux d'un **Parcours Aventure en hauteur**, nouvelle attraction du Parc d'Isle, ont débuté en septembre 2018 pour une ouverture en avril 2019. De nouvelles activités ont également vu le jour en 2018 : les rendez-vous nourrissage et les soigneurs d'un jour.



En 2018, le Parc d'Isle se veut aussi festif, avec l'organisation de la **Soirée Blanche**, par exemple, où **près de 300 participants, tout de blanc vêtu**, ont pu apprécier un cocktail dînatoire au crépuscule et profiter de concerts en plein air.

L'année 2018, a été riche en émotions pour les nombreux cinéphiles qui se sont rendus dans les allées du Parc pour assister au **premier ciné plein air** et apprécier ce nouveau concept au Parc d'Isle.

La Fête du Parc a également fait peau neuve en 2018 et a accueilli plus de **9 000 visiteurs**. Au-delà des traditionnels stands « découverte faune/flore », qui constituent l'élément de base de cet évènement, des Food trucks ont fait leur

entrée au programme, de même que des spectacles de marionnettes et d'artistes de rue, de danseurs, de structures gonflables et d'accrobranche, sans oublier de nombreux concerts.



LA GESTION DES COURS D'EAU



Définis dans un plan de gestion quinquennal qui courrait jusqu'en 2018, des travaux d'entretien et de restauration ont été entrepris dans le cadre de la gestion des cours d'eau (ou **GEMAPI** - Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, **compétence acquise au 1^{er} janvier 2018**) sur la partie ouest de l'Agglomération. Les embâcles et les arbres effondrés qui encombraient les cours d'eau ont été retirés. Des faucardages raisonnés ont été menés sur les cours les plus obstrués par les végétations aquatiques. **La restauration de la continuité hydro-écologique et la dynamique fluviale sont les socles de ces actions.**

En 2018, un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été conclu avec l'AMEVA de manière à construire le **3^{ème} Plan de Gestion quinquennal des cours d'eau** (100 kms identifiés) de l'ensemble du territoire de la collectivité. Le bilan des actions menées précédemment ainsi que de l'état de l'hydromorphologie des cours d'eau et de leur état écologique permettra d'engager des opérations d'entretien et/ou de restauration. La mise en œuvre de ce plan sera accompagnée d'une enquête publique et sera encadré des autorisations environnementales rendues nécessaires au regard de la Loi sur l'Eau.

LA DÉMOUSTIFICATION



Afin d'apporter un confort de vie aux habitants du territoire, tout en préservant l'équilibre environnemental, des actions de démoustication sont entreprises afin de limiter la population de moustiques et tous ses désagréments. **Un traitement aérien avec un larvicide biologique sans innocuité pour les hommes et les animaux, a ainsi été effectué en 2018** à raison de 3 passages par hélicoptère sur certaines communes situées en fond de vallée de l'Agglo.

LES SENTIERS DE RANDONNÉES, SUPPORTS DE BIODIVERSITÉ ET POINTS DE VUE PRIVILÉGIÉS SUR LES PAYSAGES

Le territoire de la nouvelle Agglo compte plus de 170 kilomètres de chemins, permettant de se promener à pied, en VTT et en canoë et de découvrir les paysages du Saint-Quentinois, caractérisés par de vastes étendues de plaines ondulées.

16

SENTIERS TERRESTRES

sillonnent les plaines, les villages ruraux et les vallées.

2

SENTIERS NAUTIQUES

permettent une immersion sur le cours du fleuve Somme à l'aval de Seraucourt-le-Grand

2

SENTIERS BOTANIQUES

animent les étangs de Saint-Simon et de Seraucourt-le-Grand.

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Outre les équipes environnement chargées de la **gestion des espaces naturels** (réserve naturelle et ses abords, maillage des sentiers de randonnée) et des **actions de sensibilisation et de valorisation pédagogique**, l'équipe espaces verts

intervient quotidiennement en régie pour l'**entretien et la propreté des espaces verts communautaires**. Elle s'appuie à cet effet sur une dynamique de travaux d'entretien raisonnés en fonction de l'usage et de la localisation. Près de 150 ha sont concernés sur le territoire, réparties sur des zones très diverses telles que des ouvrages eau et assainissement ou des zones d'activités.

Au quotidien, les équipes de l'Agglo gèrent les accès, les clôtures et les créations sur le patrimoine de la collectivité, ainsi que les **aires de jeux**, tant sur les aspects de maintenance et de suivi, que sur les projets d'extension. Les travaux de gestion sont effectués par l'équipe en régie et par des prestataires extérieurs.



ZOOM SUR LES PROJETS RÉALISÉS PAR LES ÉQUIPES EN 2018

Création d'une nouvelle aire de jeux au Parc d'Isle, intitulée « Les Aventuriers de la Savane », qui est composée d'une structure multi-activités et de deux structures balançoires sur une surface de 600 m². Coût du projet : 90 000 euros TTC

Requalification de l'espace de remise en forme du Parc d'Isle avec la pose de 8 nouveaux agrès. Coût du projet : 27 000 euros TTC

Aménagement de l'extension de l'aire de camping-cars avec la création de 5 îlots végétalisés, l'engazonnement des abords, l'installation d'une haie sur la partie arrière, et la pose d'une clôture. Coût du projet : 6 500€ TTC + 3 200€ de clôture.

LA BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT (BIE)

La Brigade Intercommunale de l'Environnement (B.I.E) est composée de 3 gardes champêtres qui interviennent sur les communes de l'agglomération. Les gardes champêtres sont des agents chargés de fonctions de police judiciaire et de la force publique, sous l'autorité conjointe du maire de la commune et du président de l'Agglo. Ils interviennent sur les territoires où ils sont affectés, pour rechercher et constater les délits et contraventions aux lois et règlements en matière de police rurale et environnementale.

L'intervention de la BIE permet de dresser un état des lieux des infractions. Le nettoyage et la remise en état des lieux revient par la suite aux communes. Les affaires relevant de la justice sont prises en charge par le parquet (rappels à la loi, procédures en correctionnel, ...).



LES CHIFFRES CLÉS DE 2018

614 interventions ont été réalisées et 74 procédures dont 39 concernant des dépôts sauvages ont été transmises au parquet. Il y a eu :

100 interventions concernant la localisation des dépôts sauvages, des décharges, du stockage et de l'élimination des déchets

112 interventions concernant la police de la route, le stationnement, la circulation dans les chemins ruraux

136 interventions relatives aux conflits de voisinage, à la divagation d'animaux, aux nuisances sonores, etc...

46 interventions contre les infractions à l'urbanisme (PLUi, Droit des sols)

48 interventions en police de la pêche

17 interventions relatives à la police de l'eau, pour la pollution et la protection des milieux aquatiques

39 interventions pour atteintes aux propriétés publiques et privées

20 interventions en lien avec la police de la chasse

17 interventions en lien avec la police des campagnes

26 interventions concernant la police de la santé publique et la police sanitaire départementale

18 interventions concernant la lutte contre le braconnage

11 interventions concernant la protection d'espèces protégées

10 interventions pour la détention de chiens dangereux



L'AGGLO EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE

L'Agglo du Saint-Quentinois, reconnue Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte en 2016 et Territoire Démonstrateur REV3 en 2018, s'engage au travers de ses actions, de sa gestion et ses nouveaux projets, dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable efficace, alliant respect des objectifs économiques et sociaux et préoccupations environnementales.

LE RÉSEAU POUR EVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE (REGAL)



Une des actions phares et particulièrement innovante qui a vu le jour en mars 2017 est la création d'un **Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire**, premier réseau coopératif ainsi créé sur la région des Hauts-de-France. Ce réseau est intégré dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Agglo et **récompensé d'une Marianne d'or en juin 2018**.

L'Agglo a défini 4 enjeux prioritaires d'ici 2025, date définie par la loi de transition énergétique de 2015 pour la réduction du gaspillage alimentaire :

- Sensibiliser les acteurs locaux et les foyers sur le gaspillage alimentaire
- Développer des partenariats avec les acteurs et les habitants
- Mettre en place des actions concrètes
- Réduire de 50% le gaspillage alimentaire

LES CHIFFRES CLÉS 2018

43

PARTENAIRES

locaux et citoyens (associations, grandes distributions, restaurateurs, restaurations collectives, collectivités...) engagés dans le REGAL

9 387

PERSONNES DU TERRITOIRE

sensibilisées à la réduction du gaspillage alimentaire

3,2

TONNES

de déchets évités

COLLECTE ÉCO-SOLIDAIRES

Depuis décembre 2016, l'Agglo du Saint-Quentinois met en place, à partir de propositions de ses agents, des collectes **éco-responsables à destination des habitants du territoire**. Les partenariats se font de préférence avec des **associations locales**. L'Agglo du Saint-Quentinois propose ces collectes afin de sensibiliser les agents de la collectivité et les citoyens aux gestes éco-responsables, d'aider les associations et les usagers grâce à cette démarche éco-solidaire, et enfin de donner une seconde vie aux objets qui n'ont plus d'utilité et ainsi permettre **la réduction des déchets via un circuit d'économie circulaire**.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

Les collectes organisées en 2018 ont permis de collecter plus de

28m³
DE JOUETS

8 000
JOUETS
au profit de l'association
Recycl'Jouets

ET PRÈS DE

4,6

TONNES
de livres à destination de
la bibliothèque solidaire
des Restos du Cœur de
Saint-Quentin.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

En janvier 2018, l'Agglo du Saint-Quentinois a délibéré en faveur du **lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, actif pour une durée de **6 ans**. L'enjeu est de mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'un objectif commun : la co-construction d'un plan d'actions concrètes pour un avenir durable du territoire d'ici 2030.

Grâce à la réalisation des **sept études réglementaires**, cette première année de travail a permis d'obtenir **un état des lieux complet** de la qualité de l'air, des consommations d'énergie, de la connaissance des ressources en énergies renouvelables ou encore des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

L'Agglo a fait le choix d'aller plus loin en s'engageant dans le **processus de labellisation CIT'ERGIE**, label d'excellence européenne des politiques énergétiques ambitieuses. Cet engagement se traduit par un accompagnement du monde agricole avec l'outil CLIMAGRI et l'expérimentation ABC Terre sur les bilans de gaz à effet de serre et stockage carbone.

La démarche Plan Climat et le diagnostic territorial ont été présentés en fin d'année à tous les acteurs socio-économiques du territoire lors de la journée de lancement du PCAET. Cette journée était également dédiée à la concertation du public lors d'un forum ouvert participatif où les acteurs ont pu s'exprimer sur les sujets de leur choix en atelier thématiques (mobilité/alimentation durable/éco-gestes/qualité de l'air/énergies renouvelables).



REV3 AU CŒUR DE L'AGGLO

La Région Hauts-de-France a affirmé sa volonté d'être un moteur de la Troisième Révolution Industrielle (TRI). Cette Troisième Révolution Industrielle, appelée **Rev3**, **s'appuie sur la transition énergétique et les technologies numériques**. Elle a pour objectif de revoir **nos modèles de production et de consommation pour un monde plus durable**.

L'Agglo œuvre pour que les acteurs et habitants du territoire s'approprient et se lancent dans cette nouvelle ère. Ainsi, en **avril 2018**, elle a organisé avec la Région **une rencontre territoriale ouverte à tous** pour expliquer et montrer que la dynamique Rev3 existe d'ores et déjà sur le territoire. Ce qui s'est confirmé en octobre puisqu'elle a été retenue comme territoire démonstrateur Rev3 des Hauts-de-France parmi 15 autres territoires candidats.

En effet, **l'Agglo s'engage dans cette nouvelle dynamique à travers ses grands projets** ainsi que dans sa stratégie Robonumérique via notamment le SmartAgri, robonumérique dédiée aux systèmes agricoles. Elle se veut innovante avec par exemple, l'installation de ruches connectées et de stations agri-météo sur son territoire.





LES STRUCTURES DE SPORT ET DE LOISIRS

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (COSEC)

L'Agglo du Saint-Quentinois est propriétaire de **5 complexes sportifs**, situés dans l'enceinte des lycées et collèges Ameublement à Omissy, Paul Eluard à Gauchy, Anne Frank à Harly, Gabriel Hanotiaux et Pierre de la Ramée à Saint-Quentin. Chaque complexe est composé d'un espace couvert de type gymnase et d'un espace extérieur proposant des équipements d'athlétisme et de sports collectifs.

Depuis le 1^{er} février 2018, l'Agglo se charge **d'organiser et de contrôler la maintenance, l'hygiène et la sécurité des équipements**, de planifier leur utilisation, d'anticiper et d'identifier les besoins en renouvellement d'équipement.

En 2018, l'Agglo a investi **169 000 €** pour la rénovation de ses équipements, dont la piste d'athlétisme du gymnase Paul Eluard.



LES CHIFFRES CLÉS 2018

48

STRUCTURES DIFFÉRENTES

ont été accueillies au sein des équipements sportifs.
Parmi elles, 8 établissements scolaires et universitaires,
3 écoles, 4 centres de loisirs et 33 associations

5

MANIFESTATIONS D'AMPLEUR

ont pu être organisées au sein des équipements sportifs
communautaires et notamment :

- ➔ Deux compétitions nationales de pêche sportives
les 9 et 10 juin et les 7 et 8 juillet 2018
- ➔ Le Cross interdistricts U.N.S.S. de l'Aisne
le 14 novembre 2018
- ➔ Le 8^{ème} Run and bike de Saint-Quentin
le 25 novembre 2018

L'ensemble de ces mises à disposition a représenté un volume total de **16 052 heures**.

LES PISCINES

L'Agglo du Saint-Quentinois est propriétaire des **trois équipements nautiques du territoire** que sont les piscines de Gauchy et Jean-Bouin, qui sont directement gérées par les services communautaires, et la Base Urbaine de Loisirs (BUL) dont la gestion est confiée à la société Vert Marine.

Les trois établissements et la diversité des activités dispensées permettent aux habitants du territoire de bénéficier d'offres complémentaires, pour l'apprentissage de la natation, la pratique sportive associative ou libre, les loisirs, la détente et le bien-être. **Près de 10 000 écoliers et collégiens de 40 établissements du 1^{er} et du 2^{ème} degré sont accueillis chaque année, dans le cadre de l'apprentissage du savoir-nager**, compétence obligatoire du socle commun de l'Education nationale. Un parcours du nageur adapté à toutes les étapes du développement psychomoteur en milieu aquatique est proposé par l'ensemble des piscines communautaires qui accueillent les enfants, dès leur plus jeune âge (3 mois) jusqu'au savoir-nager. Des animations aquatiques à destination des enfants et des familles sont également mises en œuvre.

LES CHIFFRES CLÉS DES PISCINES EN 2018



ZOOM PROJET

RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA PISCINE JEAN BOUIN



La piscine Jean Bouin a fermé ses portes fin 2018, après 33 ans de bons et loyaux services, pour une importante opération de rénovation-extension. Un nouvel équipement innovant verra le jour à l'été 2020. Après étude et concertation auprès de la population, le nouvel équipement permettra d'accéder à un service public moderne et de qualité. La nouvelle piscine sera au service d'un projet d'établissement axé sur l'apprentissage de la natation, le développement de la pratique sportive de la natation, le sport-santé et l'accueil des usagers porteurs de handicap.

Du 15 au 22 décembre 2018, 350 personnes sont venues profiter des activités organisées dans le cadre du « GRAND BOUIN » (Aquacrossfit, Aquacinéma, Aquagym géant...), qui célébrait la fermeture de la piscine Jean-Bouin avant le lancement des travaux de rénovation et d'extension.

LA BASE URBAINE DE LOISIRS

La Base Urbaine de Loisirs (BUL), équipement appartenant à l'Agglo du Saint-Quentinois et géré en concession de service public par la société Vert Marine, constitue un des plus grands complexes sport et loisirs au nord de Paris. Il regroupe sur un même site, un ensemble d'équipements complémentaires pour le sport, les loisirs, la remise en forme et la détente. La BUL comprend ainsi un espace aquatique, un espace fitness, un espace bien-être et balnéo, une patinoire, un bowling de 12 pistes, un restaurant et un espace pour l'organisation de séminaires et événements divers. De nombreux événements, tels que la nuit de l'aquagym ou les soirées kart sur glace, ont été organisés en 2018 et participent en cela à l'animation du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BUL EN 2018



LE PÔLE MÉCANIQUE DE LA CLEF DES CHAMPS



Implanté sur un site de plus de 200 hectares et idéalement situé entre Paris, Lille et Bruxelles, le Pôle mécanique de la Clef des Champs abrite dans son enceinte :

➤ **Un circuit de vitesse homologué** par la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), d'une longueur de 2 700 mètres (3 configurations)

➤ **Une piste d'essais industriels et d'accélération**, d'une longueur de 1 650 mètres et d'une largeur de 12 mètres, accueille des essais industriels pour des tests de véhicules ou de produits d'équipementier automobile (VALEO, MBK, UTC de Compiègne ...), mais également des formations liées à la sécurité routière

➤ **Un circuit de Moto-Cross** homologué par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), de plus de 6ha, géré par l'association MX PARK, comprenant notamment une école de pilotage,

➤ **Une zone de manifestations dédiée aux événements**, qui permet l'organisation de grands rassemblements comme le VW Days, seconde plus grosse concentration européenne de véhicules Volkswagen ou encore le Honda Euro Meet.

Le Pôle Mécanique articule sa stratégie autour de trois enjeux : **la sécurité pour tous**, qui se concrétise par la formation du personnel aux secours routiers et aux premiers secours, **le développement de l'activité économique**, avec le développement de partenariats locaux, comme Renault Saint-Quentin, et **l'intégration du site dans son environnement**, qui passe par la mise en œuvre de mesures de tranquillité publique et d'actions durables, comme l'installation de ruches connectées.



ZOOM PROJET

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CIRCUIT

Afin d'améliorer l'accueil des organisateurs et des pilotes et en prévision de la procédure de renouvellement, en 2020, de l'homologation de la piste de vitesse auprès de la commission nationale des circuits de vitesse, l'Agglomération du Saint-Quentinois a lancé un programme d'aménagements, démarré en septembre 2018 pour se terminer à l'été 2019 :

- Aménagement du paddock pilotes
- Création de nouveaux bâtiments : sanitaires pilotes, sanitaires publics, salle de briefing, centre médical et garage





LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

- Organisation de courses de dragster, ayant réuni plus de 150 pilotes de multiples nationalités
23 et 24 juin : 2 manches du Circuit européen Superpro
28 et 29 juillet : Challenge européen Junior Dragster
- Organisation de deux compétitions inscrites au calendrier officiel de la FFM
6 mai : Course d'endurance
30 septembre : Epreuves du championnat des Hauts de France
- Développement d'activités non motorisées à impact environnemental positif
Décembre 2018 : 1^{ère} Color Run



LES CHIFFRES CLÉS 2018

226

JOURS DE LOCATION de pistes sur 337 jours d'ouverture soit un taux d'occupation de 67%

7 905

PILOTES ACCUEILLIS dont des Belges, des Anglais et des Néerlandais

36

ESSAIS INDUSTRIELS

2

TOURNAGES

27

MANIFESTATIONS





LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LA PETITE ENFANCE

L'Agglo favorise l'accès de ses habitants à des activités culturelles et de loisirs, notamment à destination du jeune public, grâce aux accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires et par l'école de musique et de danse du pôle communautaire de Clastres. L'Agglo soutient également les familles, en proposant 32 places pour les enfants de moins de 6 ans, au sein des multi-accueils les Trot'Tinous et A Petits Pas, deux structures agréées par la Protection Maternelle et Infantile. Un accompagnement des parents dans leurs recherches de solutions de garde est proposé au Relais d'Assistants Maternelles Pamanou.

PETITE ENFANCE



L'année 2018 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle animatrice au Relais d'Assistants Maternelles (RAM) en mars. Lieu d'échanges, de rencontres et d'information, il est un véritable outil à disposition des parents employeurs et des assistantes maternelles. Durant l'année, des ateliers en direction des enfants et des assistantes maternelles sont proposés : motricité, activités manuelles, lecture, jeux, mais également des ateliers parents/enfants pendant les vacances scolaires. Les assistantes maternelles ont également pu participer à des temps de travail permettant ainsi de rompre leur isolement et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles au quotidien.

LES CHIFFRES CLÉS

En 2018, 134 enfants ont été accueillis au sein des 2 structures. Les 118 familles ont pu participer aux différents temps forts, tels que le spectacle des fêtes de fin d'année ou la kermesse en juin.

L'année 2018 a également été marquée par le renouvellement du règlement intérieur des crèches et des haltes garderies, élaboré afin de mieux répondre aux besoins des familles.





Nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont ouverts pendant les petites vacances scolaires à Jussy (vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint) pour les enfants de 6 à 12 ans et durant les 4 premières semaines des vacances d'été à Grugies, Montescourt-Lizerolles et Saint-Simon pour les enfants de 3 à 12 ans. **Durant ces semaines de détente, ils pratiquent de nombreuses activités**, qu'elles soient d'extérieur (jeux sportifs, jeux coopératifs, découverte du patrimoine local, randonnées, camping...) ou d'intérieur (jeux de société, activités manuelles, petits jeux...). Ils profitent également de diverses sorties (cinéma, piscine, patinoire, équitation, canoé, parc d'Isle, journée à la mer de sable, ...).

LES CHIFFRES CLÉS

Sur l'année 2018, 341 enfants sont venus participer aux multiples activités proposées par nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Encadrés par 2 animateurs et 1 directeur pendant les petites vacances et 3 directeurs et 23 animateurs pendant la période estivale, ces 341 enfants ont ainsi pu passer d'agréables vacances dans un cadre sécurisé et convivial.



Neuf disciplines musicales sont proposées à l'école de musique : la guitare classique, la guitare musique actuelle, le piano, la flûte, le violon, la batterie et le chant. Les plus jeunes ont la possibilité de s'initier à l'univers de la musique grâce à l'atelier d'éveil ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Enfin, chaque élève inscrit en cours d'instrument a accès à la classe de Formation Musicale (solfège). Sept professeurs en assurent l'enseignement.

Pour la danse, une professeure diplômée d'état assure les cours de modern jazz pour 6 classes allant de l'éveil (à partir de 4 ans) au cycle 3 (16 ans et plus).

L'école de musique et de danse a participé en 2018 aux rencontres chorégraphiques de Saint-Quentin et aux manifestations du Téléthon, au cours desquelles il a été proposé, une prestation alliant chorégraphies interprétées par les élèves de l'école de danse et des musiques jouées par des élèves inscrits en cours de musique.

Point d'orgue de l'année, les 42 jeunes danseurs et les 141 élèves musiciens ont pu présenter leur travail de l'année lors du gala annuel de danse et des auditions de musique classique et de musiques actuelles.





LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

L'Agglo du Saint-Quentinois exerce la compétence collecte des déchets sur l'ensemble des 39 communes de son territoire. La compétence traitement est déléguée au Syndicat départemental de traitement des déchets : Valor'Aisne.

Le service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est constitué de 78 agents : 66 agents travaillent à la collecte des déchets, 6 animateurs du tri réalisent une communication de proximité et une sensibilisation sur le tri et la prévention des déchets et 6 agents sont chargés des missions administratives, telles que l'accueil physique et téléphonique, et des missions de direction.

L'Agglo du Saint-Quentinois a pour triple objectif de réduire les déchets à l'enfouissement, de favoriser l'économie circulaire par le réemploi et la valorisation et d'améliorer les performances de tri.

Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement en direction de tous les publics, habitants usagers ou scolaires. En 2018, des actions de communication de proximité en habitat collectif ont été organisées, permettant d'expliquer la mise en place du tri. **En rencontrant les usagers directement, les informations sont plus facilement intégrées pour une meilleure gestion des déchets ménagers par les habitants.** Ainsi, la communication a été renforcée en faveur des particuliers ayant fait des erreurs de tri, et des composteurs ont été distribués aux habitants des communes du territoire. Des messages d'information sont transmis aux communes pour diffusion dans les bulletins municipaux. Une lettre du tri expliquant les règles de tri est distribuée 2 fois par an.

La gestion des déchets concerne également les professionnels, qui se rapprochent de l'Agglo pour s'équiper de bacs roulants. Des études et suivis des bacs roulants distribués aux sites sportifs, aux professionnels ou aux bailleurs sociaux sont régulièrement menés.



ZOOM SUR UN NOUVEL ÉQUIPEMENT : LA DÉCHÈTERIE MOBILE

La déchèterie mobile a été mise en service mi-mai 2018. Ce service est proposé aux 12 communes les plus éloignées des déchèteries, à savoir Flavvy-le-Martel, Villers-Saint-Christophe, Dury, Fonsommes, Cugny, Sommette Eaucourt, Aubigny-aux-Kaisnes, Ollezy, Fontaine-Notre-Dame, Annois, Essigny-le-Petit et Fioulaine.

L'objectif est de proposer un service de proximité permettant aux personnes qui sont dans l'impossibilité de se rendre en déchèterie de pouvoir déposer leurs déchets afin qu'ils soient valorisés. Un planning annuel est établi afin d'assurer un passage mensuel par commune. La déchèterie mobile a été très bien accueillie par les usagers, et pour les 6 mois d'activité du service en 2018 (mai-décembre), 1 954 passages ont été recensés.



COLLECTE SÉLECTIVE

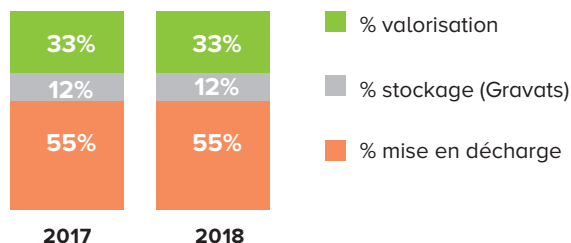
Le ratio collecté par an et par habitant de l'Agglo (55Kg/hab/an) est supérieur à la moyenne nationale (47Kg/hab/an).

	Population (nb/hab.)	Tonnages (en t)	Ratio territorial (Kg/hab./ an)
Ordures ménagères	82 743	22 331	270
Tri	82 743	4 653	56
Verre	82 743	2 421	29
Déchèteries	82 743	21 459	259

DÉCHETS MÉNAGERS

La moitié des déchets ménagers collectés est valorisée. La mise en décharge est en baisse constante depuis plusieurs années au profit de la valorisation. Le traitement des gravats reste stable, autour de 12 %.

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTS MODES DE TRAITEMENT



35 524
BACS D'ORDURES
ménagères

14 028
BACS DE TRI

35 282
ROULEAUX DE SACS JAUNES

distribués gratuitement soit 882 050 sacs pour le recyclage

237 047
PASSAGES dans les 4
déchèteries communautaires

233
TONNES de cartons
commerciaux collectées

2 421
TONNES de verres
collectées et revendues

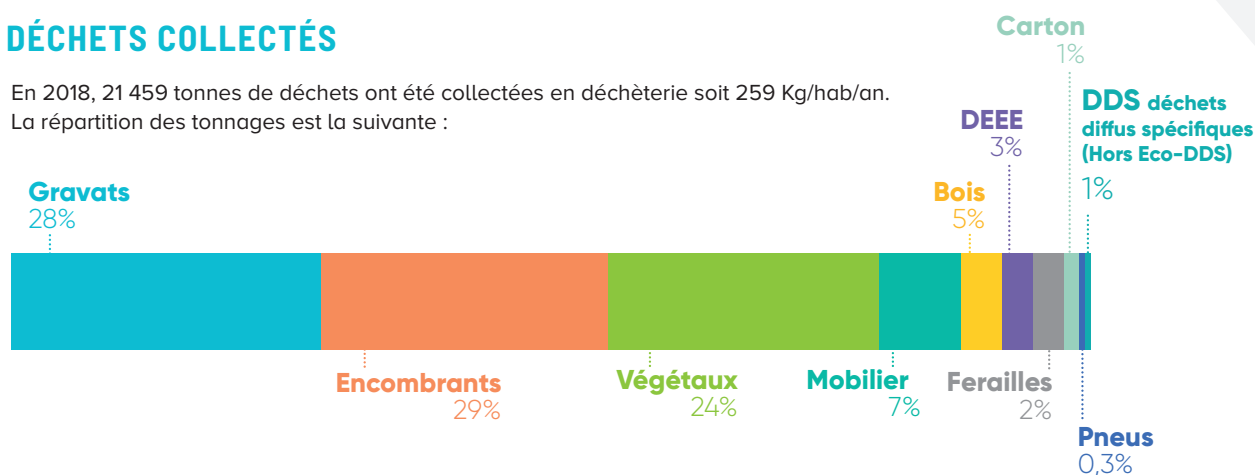
8 079,21 €
recettes de verre vendu au
profit de la Ligue nationale
contre le cancer dans l'Aisne

2 619
RENDEZ-VOUS À DOMICILE
pour collecter le mobilier et l'électroménager

24 **CLASSES RENCONTRÉES**
soit 567 élèves sensibilisés

DÉCHETS COLLECTÉS

En 2018, 21 459 tonnes de déchets ont été collectées en déchèterie soit 259 Kg/hab/an. La répartition des tonnages est la suivante :





L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, l'Agglomération du Saint-Quentinois est compétente en eau et en assainissement sur l'ensemble de son territoire, exceptées sur les communes d'Annois, Cugny et Flavvy-le-Martel dont la distribution en eau potable dépendent du Syndicat des Eaux du Bois l'Abbé. Un travail de 18 mois de concertation avec l'ensemble des maires et présidents concernés a été mené. Les compétences eau et assainissement sont exercées en régie directe ou par le biais de contrats de concession, le but étant dans les deux cas d'avoir une eau potable de qualité et de traiter les eaux usées selon les normes européennes avant rejet au milieu naturel.

L'EAU POTABLE

Les enjeux en matière d'eau potable sont inhérents à la préservation de la ressource en eau, à la qualité de l'eau distribuée et à la maîtrise des volumes transités par les réseaux d'eau potable.

Ainsi, en 2018, sur l'ensemble du territoire, près de 5,7 millions de m³ ont été prélevés dans la nappe phréatique. Les rendements du réseau de distribution correspondant à la part du volume d'eau prélevé qui a été consommée par les usagers et mesurée par leurs compteurs atteignent tous les rendements cibles issus de la réglementation.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité de l'eau : 236 prélèvements ont été réalisés par l'Agence Régionale de Santé Picardie (ARS) en 2018.



ZOOM PROJETS 2018

L'Agglo entretient un réseau d'eau potable de près de 500 km, avec 17 forages et 25 réservoirs.

Ainsi en 2018, les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées :

- Fin des travaux de requalification du réseau d'eau potable des rues Raymond Carlier, de la Mairie, Poulain et Grande Rue à Fieulaine
- Rénovation des cuves et des canalisations du réservoir sur tour « Choquart » (2000 m³ d'eau stockés)
- Interconnexion du réseau d'eau potable entre Fonsomme et Fontaine Notre Dame (pose de 2300 mètres linéaires de canalisations)
- Mise en place de la télégestion à Montescourt Lizerolles (forage / réservoir cité)
- Elaboration en cours d'un Plan d'Ultime Secours en Eau

Au total, 2 800 000 € ont été investis sur les ouvrages soit 2,2 kms de réseaux renouvelés et 2,3 km de réseaux construits (hors branchement).

L'ASSAINISSEMENT

La collecte et le transport des eaux usées aboutissent à sept stations d'épuration situées sur les communes de Clastres, Dury, Gauchy, Jussy, Marcy, Saint-Simon et Séraucourt-le-Grand.

La station de traitement située à Clastres a fait l'objet d'un diagnostic épuratoire et la conformité de la station au regard de la réglementation du Code de l'Environnement a été confirmée. Le génie civil de la station de traitement située à Dury a bénéficié d'un diagnostic. Des travaux de renouvellement de l'alimentation électrique des équipements ont été engagés sur la station de traitement située à Gauchy. Une étude de risque de défaillance relative au process présent sur la station de traitement de Séraucourt-le-Grand a eu lieu.

Les systèmes d'assainissement mis en œuvre par l'Agglo du Saint-Quentinois ont été déclarés conformes par les services de l'Etat.

Le zonage d'assainissement eaux usées des communes raccordées à la station de traitement située à Gauchy a été approuvé suite aux conclusions favorables du commissaire enquêteur.

2018 a connu des précipitations dont les intensités pluviométriques ont été importantes. Dans le cadre de la réalisation du prochain Schéma Directeur des Eaux pluviales, une modélisation est en cours de manière à apporter les meilleurs scénarii technico-économiques en vue de réduire les risques d'inondation (réduction des surfaces imperméabilisées, construction d'ouvrages).

ZOOM PROJETS ASSAINISSEMENT2018

En 2018, les interventions suivantes ont débuté ou ont été réalisées, pour un montant total de 4 800 000 € investis :

- Fin des travaux de desserte des usagers des rues Raymond Carlier, de la Mairie, Poulain et Grande Rue à Fieulaine
- Finalisation de la desserte des usagers situés rue Ulysse Butin et Rue de la Chaussée Romaine à Saint-Quentin
- Début des travaux de renouvellement du réseau eaux usées Rues Tixier, Jeu de Battoir et Marécat à Omissy
- Début des travaux de renouvellement des réseaux Rue des Lieutenants Lecomte Lamuzeaux à Saint-Simon
- Début de la construction du bassin de dépollution des eaux pluviales de la Zone Industrielle de Rouvroy Morcourt
- Poursuite de l'étude diagnostic sur la prise en charge du temps de pluie par nos ouvrages

L'Agglo gère 687 km de réseau d'assainissement (487 km pour les eaux usées et 200 km pour les eaux pluviales) et 155 stations de relèvement. Ces infrastructures nécessitent des travaux constants d'entretien.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

4,95 MILLIONS

de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de
GAUCHY

234 497

de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de
JUSSY

70 528

de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de
SÉRAUCOURT-LE-GRAND

27 138

de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de
SAINT-SIMON

39 373

de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de
DURY

6 800

de m³ d'eaux usées traités à la station d'épuration de
MARCY

242 300

m³ de déversements par temps de pluie issus du réseau du système d'assainissement de St Quentin-Gauchy.

847 TONNES DE BOUES

valorisées en agriculture
et

1 330 TONNES

valorisées en compostage (exprimé en matière sèche)

LE RAPPORT FINANCIER DE L'AGGLO

LES PRINCIPALES TENDANCES EN 2018

L'excédent 2018 est de 536 000 €. Cet excédent a été repris au budget 2019 afin de permettre un rythme d'investissement soutenu pour l'année 2019. La baisse de l'excédent entre 2017 et 2018 s'explique par **des investissements importants en 2018** (18,7 millions d'euros de dépenses opérationnelles), qui étaient d'ores et déjà soutenus en 2017 (9,1 millions d'euros). **Le résultat de clôture en section de fonctionnement s'élève à 9,960 millions d'euros**, démontrant ainsi les capacités financières de la collectivité à investir.

La capacité d'autofinancement a légèrement diminué (8,1 millions d'euros en 2018 contre 8,6 millions en 2017). Elle permet de poursuivre la politique de désendettement de la collectivité.

Le budget principal 2019 de l'Agglomération du Saint-Quentinois s'établit à 117,9 millions d'euros.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de gestion diminuent de 4 % par rapport à 2017. De plus, la collectivité a subi une réduction des dotations de l'Etat de 2,1 % : la dotation globale de fonctionnement a ainsi diminué de 173 000 € entre 2017 et 2018. Enfin, la diminution des recettes de gestion s'explique par la baisse des recettes autres (-21,3 %), notamment en raison d'une recette exceptionnelle perçue en 2017.

Les produits de la fiscalité directe augmentent de 1,1 %. Cette augmentation n'est pas due à une augmentation des taux mais à une augmentation légale des bases. En effet, suite à la fusion, une harmonisation des taux a été nécessaire. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation a été fixé à 9,39 %, les taxes foncières ont été harmonisées avec un lissage sur 3 ans (2,57 % pour les propriétés bâties et 3,78 % pour les propriétés non bâties) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a également été harmonisée, avec un taux cible de 14,17 %.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2018, les dépenses de gestion s'établissent à 60,4 millions d'euros soit une diminution de 2,3 % par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement connaissent des évolutions contrastées suivant leurs natures. On constate une augmentation de 2 % des frais de personnel, une augmen-

tation de 4,8 % des charges de gestion générale et une augmentation de 7,8 % des contributions et subventions de fonctionnement.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2018, les dépenses d'investissement s'établissent à 18,7 millions d'euros sur le Budget principal.

Les dépenses d'investissement ont fortement augmenté entre 2017 et 2018 (+ 23,5 %). Ces dépenses avaient augmenté de 86,3 % entre 2016 et 2017. Cette évolution montre la volonté de l'Agglomération d'investir sur son territoire.

Les opérations concernent le Parc animalier de l'Agglo du Saint-Quentinois, les travaux dans les complexes sportifs évolutifs couvert (dits COSEC), les études et la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la piscine Jean Bouin, l'achat et la rénovation de l'hôtel de communauté Victor Hugo, les travaux de voirie, les travaux d'aménagement dans les zones d'activités économiques (Rouvroy / Morcourt, Clef des Champs), la rénovation du bâtiment La Fayette etc.

Les dépenses d'investissement du budget principal sont couvertes partiellement par le financement propre disponible, issu de la capacité d'autofinancement (CAF) de 8,1 millions d'euros et pour le solde par les subventions d'investissement et autres recettes d'investissement.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

Le montant de l'épargne brute passe de 8,6 millions d'euros soit un taux de 12,01 % en 2017 à 8,1 millions d'euros soit un taux de 11,70 % en 2018.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8 % à 15 % est satisfaisant. Le capital restant dû de la dette du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au 31 décembre 2018 s'élève à 23,3 millions d'euros. Le taux moyen est de 3,45 % et la durée de vie résiduelle est de 6 ans et 1 mois.

LA RÉPARTITION DU BUDGET

Le budget de l'Agglo du Saint-Quentinois a été voté lors du conseil communautaire du 19 mars 2018. Il se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes (Eau, Assainissement, Circuit Clef des Champs et Lotissement de Clastres).

Le budget de l'Agglo est présenté par compétence et reprend les dépenses obligatoires des services et les investissements.

Le budget global de l'Agglo du Saint-Quentinois est de 118 millions d'euros dont 28 millions de dépenses d'investissement.

Services aux usagers

Piscines, Parc d'Isle, accueils périscolaires, crèches...



Gestion des déchets



Transport



Développement économique



Environnement



Aménagement du territoire & habitat



Politique de la ville



TOTAL 100€



Hôtel communautaire - Siège Victor Hugo



Pôle communautaire de Clastres



Centre Technique d'Agglomération (CTA)

En K€	2017	2018	Evolution 2017/2018	Moyenne annuelle 2017/2018
Produit de la fiscalité directe	31 229 €	31 568 €	1,1%	31 399 €
Compensations fiscales	4 289 €	4 259 €	-0,7%	4 274 €
Versement transport	4 127 €	3 558 €	-13,8%	3 843 €
TEOM	11 500 €	11 579 €	0,7%	11 540 €
Reversement attributions de compensation négative	158 €	158 €	0,0%	158 €
Dotation globale fonctionnement	8 206 €	8 033 €	-2,1%	8 120 €
Autres recettes	11 776 €	9 266 €	-21,3%	10 521 €

Recettes de gestion	71 285 €	68 421 €	-4,0%	69 853 €
Frais de personnel	21 177 €	21 604 €	2,0%	21 391 €
Charge de gestion générale	8 179 €	7 784 €	-4,8%	7 982 €
Contributions et subventions de fonctionnement	18 424 €	16 979 €	-7,8%	17 702 €
Reversement de fiscalité	14 111 €	14 084 €	-0,2%	14 098 €
Autres dépenses	0 €	0 €	0,0%	0 €
Dépenses de gestion	61 891 €	60 451 €	-2,3%	61 171 €
Excédent brut de fonctionnement	9 394 €	7 970 €	-15,2%	8 682 €
Produits financiers	0 €	0 €		0 €
Intérêts de la dette	1 375 €	774 €	-43,7%	1 075 €
Résultat financier	-1 375 €	-774 €	-43,7%	-537 €
Produits exceptionnels	660 €	985 €	49,2%	823 €
dont cessions	28 €	18 €	-35,7%	23 €
Charges exceptionnelles	42 €	59 €	40,5%	51 €
Résultat exceptionnel	618 €	926 €	49,8%	386 €
Capacité d'autofinancement	8 637 €	8 122 €	-6,0%	8 380 €
Recettes définitives d'investissement	2 904 €	2 380 €	-18,0%	2 642 €
Dotations et participations	1 347 €	2 599 €	92,9%	1 973 €
Autres	48 €	45 €	-6,3%	47 €
Financement propre disponible	12 936 €	13 146 €	1,6%	13 041 €
Subventions d'équipement versées	1 193 €	1 390 €	16,5%	1 292 €
Dépenses d'équipement	14 100 €	17 409 €	23,5%	15 755 €
Autres dépenses d'investissement	676 €	0 €	-100,0%	338 €
Besoin en financement avant dette	3 033 €	5 653 €	86,4%	4 343 €
Remboursement de la dette	6 260 €	4 373 €	-30,1%	5 317 €
Besoin de financement total	9 293 €	10 026 €	7,9%	9 660 €
Emprunts souscrits	0 €	0 €		0 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	8 368 €	14 855 €	77,5%	11 612 €
Résultat de clôture N-1	6 218 €	-4 293 €	-169,0%	963 €
Résultat de clôture au 31/12	5 293 €	536 €	-89,9%	2 915 €

NOTES

NOTES

NOTES



AGGLO ^{DU}
SAINT
QUENTINOIS

Agglo du Saint-Quentinois

58 Boulevard Victor Hugo
BP 80352
02108 Saint-Quentin CEDEX

agglo-saintquentinois.fr

